



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2020

Fédération Hospitalière de France

Région Provence Alpes Côte-d'Azur

DATES DE PASSAGE AUX INSTANCES : 11 juin 2021

1. FICHE SIGNALÉTIQUE	4
2. INTRODUCTION	5
3. LES ADHERENTS	6
4. LES INSTANCES	15
• Composition du Bureau au 31 décembre 2020	15
• Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2020	16
3.2.1 Collège sanitaire	16
3.2.2 Collège médico-social	18
• Les représentants régionaux au conseil d'administration national au 31 décembre 2020	19
• Les représentants régionaux à la convention nationale au 31 décembre 2020	19
5. La délégation FHF PACA au 31 décembre 2020	21
• La Délégation régionale	21
Missions	21
Composition	21
• Les délégués départementaux	22
Médico-sociaux	22
Sanitaires	23
6. LA VIE STATUTAIRE	24
• Les réunions du Bureau :	24
• Le Conseil d'Administration et la Convention Régionale :	24
• La révision des statuts	24
• La comptabilité	24
7. RELATION FHF ET FHR	25
• Réunions avec la FHF Nationale	25
• Les poles FHF : des ressources inestimables	25
• FHF Cancer	25
8. RELATIONS AVEC LES AUTRES FEDERATIONS	25
• FEHAP	26
• FHP Sud-Est	26
• SYNERPA	26
• LES URPS	26

9. RELATIONS AVEC L'ARS PACA	26
• Les principales commissions au sein desquelles la FHF PACA est représentée	27
Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) et commission permanente	27
Commission spécialisée de l'organisation de soins (CSOS)	27
Commission spécialisée droit des usagers et du système de santé (CSDU)	27
Commission spécialisée pour les prises en charge des accompagnements médico-sociaux (CSPAMS) :	27
Commission régionale paritaire	27
Commission de répartition des internes	28
Commissions de sélections des Assistants Spécialistes à Temps Partagé (ASTP)	28
Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CRCI).	29
ORDPS (Observatoire Régional de la Démographie des Professions de Santé)	29
• Les relations avec les directions	29
Avec la Direction générale de l'ARS PACA	29
Avec la Direction de l'Offre des Soins	29
Avec la Direction de l'Offre Médico-Sociale	30
Avec la Direction des soins de proximité	30
Avec la Direction du Projet Social et des Ressources Humaines en Santé	30
• Les Comités de pilotage ou stratégique	31
10. LES PARTENAIRES RENCONTRES	31
• ANFH	31
• Conférence régionale des PCME	31
• ADEMS	31
• GEPSO	32
• Associations de directeurs d'ESMS	32
• PASQUAL	32
• Mission Médiation	32
• ARRISM	32
• Grades IeSS	32
• Chambre de Commerce et d'Industrie – directions filières stratégiques	33
• Liste non exhaustive...	33
11. LA CRISE SANITAIRE	33
12. LA PSYCHIATRIE-SANTE MENTALE	34
13. RESSOURCES HUMAINES et FORMATION	34

• Personnel Médical.....	34
• Personnel Non Médical.....	35
• Formations- apprentissage.....	35
14. LA THEMATIQUE FINANCES.....	36
15. LA THEMATIQUE SYSTEME D'INFORMATION.....	36
• Suivi des projets.....	37
• PEP'S Proximité-Echange-Performance-Sécurité.....	37
16. LES PROJETS INNOVANTS.....	37
• Responsabilité Populationnelle.....	37
17. LE SERVICE CIVIQUE.....	38
• Gestion de l'agrément.....	38
• L'Agence de Service et de Paiement.....	38
• Animation du dispositif.....	38
18. LA COMMUNICATION/L'INFLUENCE.....	38
19. LES MANIFESTATIONS.....	39
20. ANNEXES.....	40
Ordres du jour du bureau.....	40
Ordre du jour instances FHF PACA.....	47
Ordre du jour bilatérale entre le Directeur général de l'ARS, ses équipes et le bureau FHF PACA ..	48
La communication/le travail d'influence : quelques exemples de communiqués de presse, interview, courriers, posts twitter.....	49
Brochure de présentation (en ligne).....	76
Compléments à la brochure.....	77

1. FICHE SIGNALETIQUE

L'association « Fédération Hospitalière de France – Provence Alpes Côte d'Azur (FHF-PACA) » a son siège social au 80 rue Brochier, 13354 MARSEILLE CEDEX 5.

Ses adhérents sont les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics de la région. Elle contribue au financement de la Fédération Hospitalière de France (FHF) à l'instar des autres FHF régionales.

2. INTRODUCTION

Vivant pourtant proche de la patrie de Nostradamus, personne n'aurait prédit, au matin du 1^{er} janvier 2020, ce scénario de plan blanc généralisé dans les hôpitaux, enclenché le 16 mars pour cause de pandémie mondiale. La répercussion sur la vie de la FHF-PACA comme sur celle de ses établissements adhérents est immédiate et majeure.

Alors qu'en fin d'année 2019, le délégué régional, Thierry Acquier, a quitté ses fonctions, que la délégation fonctionne avec la chargée de mission, Véronique Anceaux et un 50% de secrétariat assuré par Germaine Costa, le raz-de-marée SRAS CoV-2 survient, le 24 mars l'urgence sanitaire est déclarée. S'ensuit des réunions de coordinations et d'informations ascendantes et descendantes à fréquence quotidienne, tant avec la FHF nationale, avec les membres du bureau régional, avec les établissements adhérents qu'avec l'Agence Régionale de Santé. Le manque d'équipement de protection est dramatique, les besoins en matériel et personnels sont prégnants partout. Un beau mouvement de solidarité envers les établissements de santé est lancé : des personnels viennent en renfort et du matériel arrive. Les personnels des établissements touchent une prime exceptionnelle ; source de nombreux échanges pour tenter d'y mettre un cadre consensuel. La FHF-PACA joue pleinement son rôle, venant en soutien, expertise, veille réglementaire, mise en contact, organisation d'échanges, de formations. Elle favorise la mise en contact dans chaque territoire entre les professionnels sanitaires et médico-sociaux.

La procédure de recrutement est en marche pour le poste de délégué régional. Florence Arnoux est candidate et devient déléguée régionale de la FHF-PACA le 1^{er} juillet 2020. Il lui faut connaître les établissements. Germaine Costa organise, synchronise les déplacements de Florence et Véronique dans 21 établissements entre le 2 juillet et le 2 septembre. Période de relâche sur la scène Covid 19.

L'épidémie a dirigé tous les projecteurs sur les établissements de santé et les EHPAD. Le Premier Ministre, le Ministre des Solidarités et de la Santé, et une majorité d'organisations syndicales signent le 13 juillet 2020 les accords du Ségur de la santé. 33 mesures que nos établissements adhérents vont devoir décliner.

Le 11 septembre, la fédération organise ses instances annuelles. Des élections ont lieu, le Bureau est renouvelé, les statuts sont revus de fond en comble pour assurer une meilleure représentation des différentes catégories d'adhérents, renforcer la représentation médicale du secteur médico-social, préciser les modalités de votes par collège, désigner des délégués départementaux sur le champ sanitaire et médico-social et introduire la participation en visio-conférence notamment.

Nous identifions les personnes ressources dans chaque département et les sollicitons pour compléter les postes à pourvoir au CA et animer le territoire avec la délégation régionale. Nous projetons d'avoir des actions d'animation régionale FHF et d'établir des relations avec Conseils départementaux. Des actions spécifiques sur la promotion du Service Civique vers

ce secteur seront discutées en bureau ainsi que la promotion de regroupement des petites entités vers les GHT ou bien la constitution de GCSMS.

Et la bestiole microscopique est de retour. A la Toussaint, nos établissements sont un peu mieux armés mais les équipes fatiguent, les renforts extérieurs moins mobilisables car l'épidémie est « mieux » répartie sur le territoire. Les tests arrivent, les laboratoires travaillent à la mise au point d'un vaccin. L'équipe de la Direction de l'Offre de Soins à l'ARS PACA pilote les capacités d'hospitalisation en fonction des études prospectives menées à partir des résultats des tests. Les étudiants en santé restent sur leur lieu de stage, les décès sont plus importants qu'avant l'été... les personnes âgées dans les EHPAD sont les premières victimes. Le corps social s'adapte tant bien que mal, les uns écrivent des protocoles pour guider au mieux les actions des autres sur le terrain. La délégation renonce définitivement à organiser sa journée régionale annuelle mais elle investit tous les sujets qui touchent de près ou de loin à la crise pour venir en soutien aux établissements.

Fin décembre, les supers congélateurs sont livrés dans les établissements supports des GHT. La vaccination va pouvoir démarrer tout début janvier 2021.

Une année inédite durant laquelle de nombreuses actions sont menées par la FHF PACA. Actions déclinées, dans ce rapport, lui-même un peu inédit sous ce format. Sans prétendre à l'exhaustivité (gageure !), il se veut plus détaillé que les rapports moraux présentés jusqu'ici.

3. LES ADHERENTS

- 2 Centres Hospitaliers Régionaux Universitaires
- 35 Centres Hospitaliers dont 5 spécialisés en santé mentale
- 14 Hôpitaux de proximité
- 60 EHPAD autonomes
- 9 Centres d'Accueil Spécialisés (IDDA, IME, CMPP)

Etablissements adhérents département 04 :

Nom	Code postal	Ville
HÔPITAL LOCAL LUMIÈRE	04500	RIEZ
HOPITAL LOCAL BARCELONNETTE	04400	BARCELONNETTE
MAISON DE RETRAITE F. Tardy	04380	THOARD
EHPAD SAINTE-ANNE	04850	JAUSIERS
HOPITAL LOCAL Dieudonné Collomp	04150	BANON
EPS Vallée de la Blanche	04140	SEYNE-LES-ALPES
HOPITAL LOCAL	04120	CASTELLANE
EHPAD LES TILLEULS	04700	ORAISON

Etablissement Médico-social "Lou Cigalou"	04190	LES MEES
EHPAD Saint-Jacques Le Valensoleille	04210	VALENSOLE
HOPITAL SAINT-MICHEL	04300	FORCALQUIER
CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE	04300	FORCALQUIER
CENTRE HOSPITALIER	04100	MANOSQUE
CENTRE HOSPITALIER	04000	DIGNE LES BAINS
CENTRE HOSPITALIER LE PARC DE GLANDEVES	04320	ENTREVAUX
Maison de retraite l'Epi Bleu	04410	PUIMOISSON

Etablissements adhérents département 05 :

Nom	Code postal	Ville
Résidence François Pavie	05160	SAVINES-LE-LAC
HOPITAL LOCAL d'Aiguilles	05470	AIGUILLES
CENTRE HOSPITALIER	05200	EMBRUN
CENTRE HOSPITALIER BUECH DURANCE	05300	LARAGNE-MONTEGLIN
CENTRE HOSPITALIER des Escartons	05105	BRIANCON CEDEX
CENTRE HOSP INTER ALPES DU SUD	05007	GAP CEDEX
Structure Intercommunale résidence Guil-Ecrins	05600	GUILLESTRE

Etablissements adhérents département 06 :

Nom	Code postal	Ville
HOPITAL SAINT-MAUR	06660	ST-ETIENNE-DE-TINEE
EHPAD CANTAZUR	06800	CAGNES SUR MER
EHPAD Résidence Les Orangers	06620	LE BAR-SUR-LOUP
EHPAD La Vençoise	06140	VENCE
Centre Hospitalier de Proximité St Lazare	06430	TENDE
HOPITAUX DE LA VESUBIE	06450	ROQUEBILLIERE
MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE	06440	PEILLE
MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE Au Savel	06390	CONTES
HOPITAL LOCAL - RESIDENCE RETRAITE	06540	BREIL SUR ROYA
EHPAD	06230	VILLEFRANCHE S/MER
HOPITAL LOCAL Saint-Eloi	06380	SOSPEL
HOPITAL du Pays de la Roudoule	06260	PUGET-THENIERS

CENTRE DE LONG SEJOUR et MAISON DE RETRAITE	06220	VALLAURIS
CENTRE HOSPITALIER LA PALMOSA	06500	MENTON
CENTRE HOSPITALIER	06130	GRASSE
CENTRE HOSPITALIER Antibes - Juan-les-Pins	06600	ANTIBES
CENTRE HOSPITALIER	06401	CANNES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE	06000	NICE
IMED Institut Médico-Educatif Départemental Bariquand Alphand	06500	MENTON
EHPAD La FONTOUNA	06390	BENDEJUN

Etablissements adhérents département 13 :

Nom	Code postal	Ville
MAISON DE RETRAITE Les Magnolias	13230	PORT ST LOUIS DU RHONE
MAISON DE RETRAITE	13260	CASSIS
EHPAD Intercommunal "Un Jardin Ensoleillé"	13410	LAMBESC
EHPAD Intercommunal "Un Jardin Ensoleillé"	13760	SAINT CANNAT
MAISON DE RETRAITE Saint-Jean	13580	LA FARE-LES-OLIVIERS
MAISON DE RETRAITE La Pastourello	13250	SAINT-CHAMAS
MAISON DE RETRAITE Le Felibrige	13700	MARIGNANE
MAISON DE RETRAITE	13833	CHATEAURENARD
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE - Un Hameau pour la Retraite	13360	EYRAGUES
CENTRE HOSPITALIER	13718	ALLAUCH CEDEX
CENTRE HOSPITALIER EPSI	13150	TARASCON CEDEX
CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL	13012	MARSEILLE
CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE VALVERT	13011	MARSEILLE
CENTRE HOSPITALIER	13600	LA CIOTAT
CENTRE HOSPITALIER	13677	AUBAGNE CEDEX
CENTRE HOSPITALIER EDOUARD TOULOUSE	13015	MARSEILLE
CENTRE HOSPITALIER	13657	SALON DE PROVENCE
CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN	13617	AIX-EN-PROVENCE
CENTRE HOSPITALIER	13637	ARLES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER	13500	MARTIGUES
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX	13616	AIX-EN-PROVENCE
ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE MARSEILLE	13354	MARSEILLE

CMPP	13800	ISTRES
EHPAD MdR de la Durance	13440	CABANNES
IDDA	13007	MARSEILLE
IME Le Colombier	13640	LA ROQUE D'ANTHERON
Maison de retraite Intercommunale Roquevaire-Auriol	13360	ROQUEVAIRE
EHPAD public Marie Gasquet	13358	SAINT-REMY DE PROVENCE
IME Les 3 Lucs	13012	MARSEILLE
EPD Louis Philibert	13610	LE PUY Ste REPARADE
EHPAD Château de Beaurecueil	13100	BEAURECUEIL

Etablissements adhérents département 83 :

Nom	Code postal	Ville
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE L'escandihado	83340	FLASSANS
MAISON DE RETRAITE FELIX PEY	83210	SOLLIES-PONT
MAISON DE RETRAITE XAVIER MARIN	83570	COTIGNAC
MAISON DE RETRAITE EHPAD LES MIGRANIERS	83310	GRIMAUD
MAISON DE RETRAITE Manon des Sources	83330	LE BEAUSSET
MAISON DE RETRAITE Rés. Pin et Sole	83790	PIGNANS
MAISON DE RETRAITE SAINT-JACQUES	83390	CUERS
CENTRE HOSPITALIER	83580	GASSIN
Hôpital Local Départemental	83340	LE LUC-EN-PROVENCE
CENTRE HOSPITALIER JEAN MARCEL	83170	BRIGNOLES
CENTRE HOSPITALIER Henri Guérin	83390	PIERREFEU-DU-VAR
CENTRE HOSPITALIER	83400	HYERES
CH de la Dracénie	83300	DRAGUIGNAN
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE FREJUS - SAINT-RAPHAEL	83600	FREJUS
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	83100	TOULON
EHPAD public Pasteur	83570	CARCES
EHPAD Peirin	83310	COGOLIN
EHPAD et SSIAD Saint-François	83510	LORGUES
EHPAD La Source	83690	SALERNES
Résidence l'Oustaou de Zaou	83630	AUPS
IME du Haut-Var	83690	SALERNES

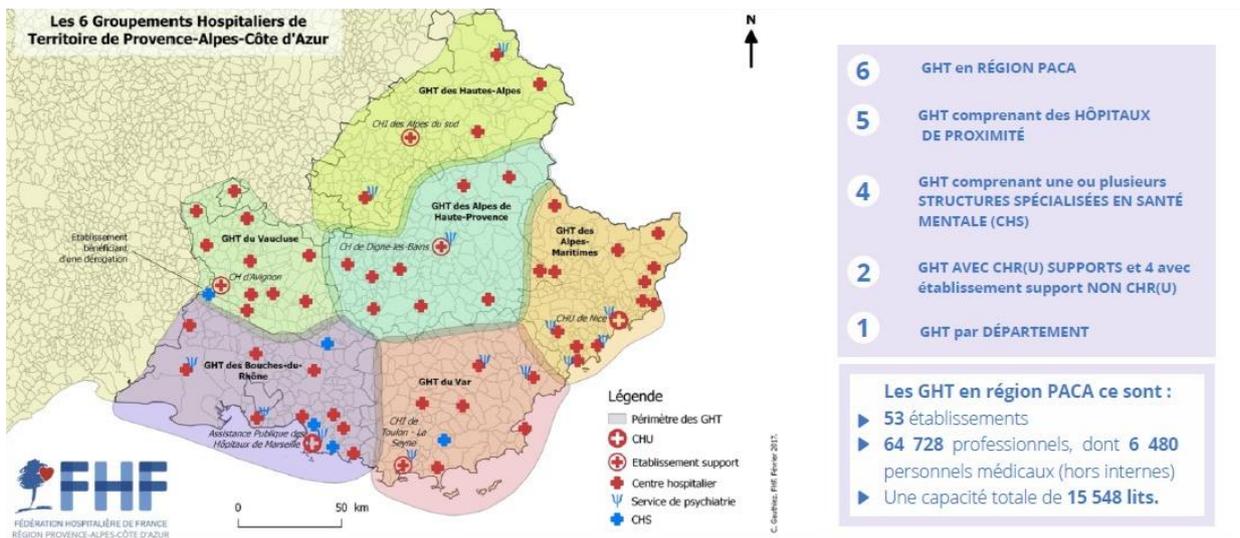
EHPAD Résidence Saint-Jacques	83560	RIANS
Pôle Gérontologique du Riou Blanc	83440	SEILLANS

Etablissements adhérents département 84 :

Nom	Code postal	Ville
MAISON DE RETRAITE L'ensouleiado	84420	PIOLENC
EHPAD L'Oustalet	84340	MALAUCENE
EHPAD Le Soleil Comtadin	84810	AUBIGNAN
MAISON DE RETRAITE Les Arcades	84290	STE-CECILE-LES-VIGNES
EHPAD Résidence Prosper Mathieu	84230	CHATEAUNEUF-DU-PAPE
EHPAD Résidence Anne de Ponte	84260	SARRIANS
Hôpital de Sault	84390	SAULT
Maison de Retraite Intercommunale de Courthézon-Jonquières	84150	JONQUIERES
EHPAD André Estienne	84160	CADENET
EHPAD Les Allées de Chabrières (anciennement Hôp. Louis Pasteur)	84500	BOLLENE
CENTRE HOSPITALIER	84220	GORDES
CENTRE HOSPITALIER	84110	VAISON-LA-ROMAINE
EHPAD Albert Artilland	84410	BEDOIN
CENTRE HOSPITALIER	84802	ISLE SUR LA SORGUE
CENTRE HOSPITALIER Jules Niel	84600	VALREAS
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'APT	84405	APT
CENTRE HOSPITALIER	84208	CARPENTRAS CEDEX
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	84304	CAVAILLON CEDEX
CENTRE HOSPITALIER Louis Giorgi	84100	ORANGE
CENTRE HOSPITALIER	84140	MONTFAVET
CENTRE HOSPITALIER Henri Duffaut	84902	AVIGNON CEDEX 9
IME Saint-Antoine	84804	ISLE SUR LA SORGUE
EHPAD "Les 7 rivières"	84370	BEDARRIDES
EHPAD Aimé Pêtre	84700	SORGUES
EHPAD Les Cigales	84250	LE THOR
Maison de retraite	84490	SAINT-SATURNIN les

EHPAD L'Age d'Or	84160	APTS
		CUCURON
EHPAD Le Tilleul d'Or	84110	SABLET

Cartographie des Groupements Hospitaliers de Territoires :



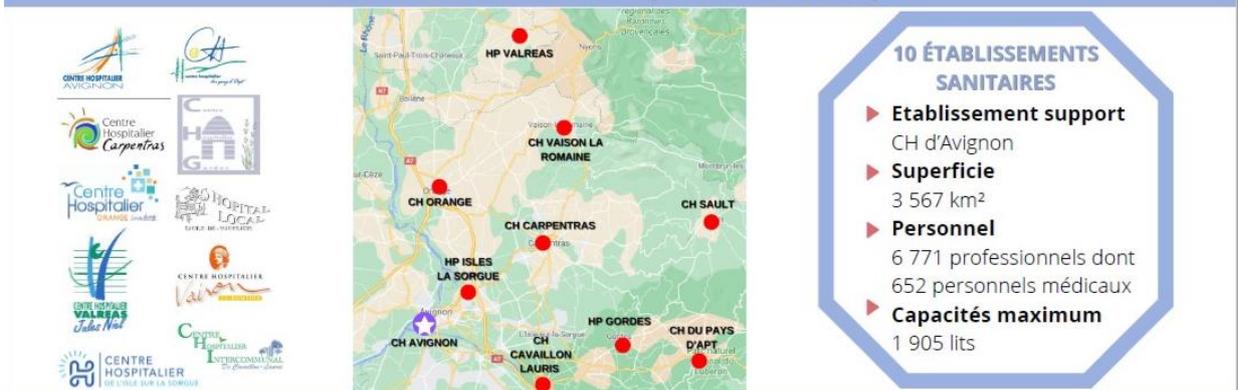
GHT DES ALPES-MARITIMES (HORS EHPAD)



GHT DU VAR (HORS EHPAD)



GHT DU VAUCLUSE (HORS EHPAD)



NOS ADHERENTS MÉDICO-SOCIAUX EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS



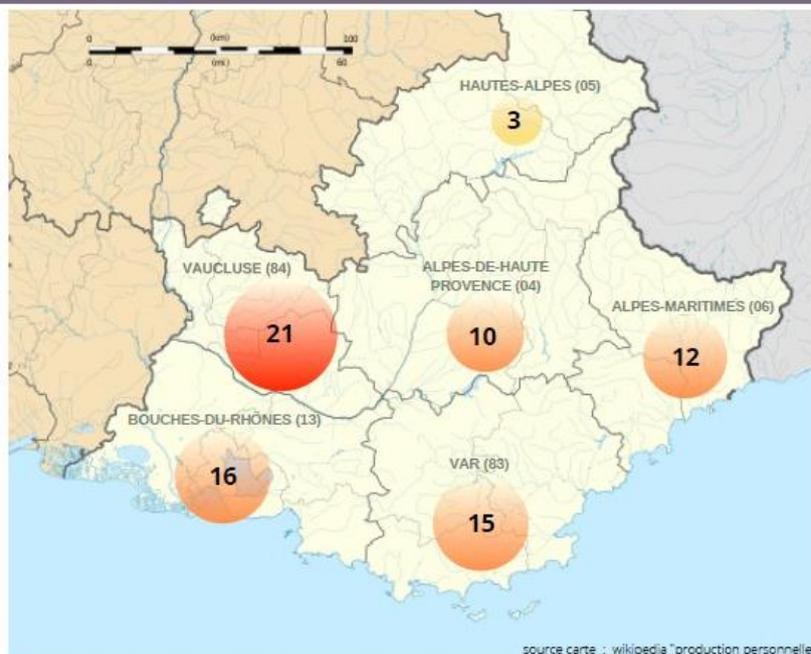
➤ 53 EHPAD AUTONOMES

➤ 47 EHPAD RATTACHÉS

➤ 9 ESMS HANDICAP

Répartition ETS par DPT

- entre 0 et 5 établissements
- entre 10 et 20 établissements
- plus de 20 établissements



Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 04

- 9 EHPAD (dont 2 autonomes)
- 1 Etablissement pour Adultes Handicapés

Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 06

- 12 EHPAD (dont 7 autonomes)
- 1 Etablissement pour enfance Handicapée

Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 83

- 13 EHPAD (dont 13 autonomes)
- 1 Etablissement pour Adultes Handicapés
- 1 Etablissement pour Enfance Handicapée

Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 05

- 3 EHPAD (dont 2 autonomes)

Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 13

- 16 EHPAD (dont 13 autonomes)
- 2 Etablissements pour Adultes Handicapés
- 3 Etablissements pour Enfance handicapée

Etablissements médico-sociaux autonomes adhérents 84

- 19 EHPAD (dont 16 autonomes)
- 2 Etablissements pour Enfance Handicapée

4. LES INSTANCES

- Composition du Bureau au 31 décembre 2020

Président : M. Alain MILON

Vice-Président (Président de CME) : Dr Joël CONSTANS

Vice-Président (Directeur) : M. Yann LE BRAS

Vice-Présidente (Elus, usagers, personnes qualifiées) : Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Trésorier : M. Pascal RIO

Trésorier Adjoint : M. Frédéric LIMOUZY

Secrétaire : M. Franck POUILLY

Binôme CHU : Pr Thierry PICHE (Dr Jean-Marc BEREDER), M. Jean-Olivier ARNAUD

Binôme Santé Mentale : Dr Rémi PICARD, M. Pascal RIO

Binôme Médico-social : Dr Odile REYNAUD-LEVY, Mme Céline TETU / M. Loïc HARDY

Invitée permanente : Dr Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE



- Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2020

3.2.1 Collège sanitaire

Catégorie d'établissement 42 titulaires	Sous- collège Elus, Usagers, Personnes Qualifiées	Sous collège Médecins	Sous collège Directeurs
CHU	2 titulaires + 2 suppléants Tit. : M. Bruno GILLES, Désigné CS, AP-HM Marseille (13)	2 titulaires + 2 suppléants Tit. : Pr Dominique ROSSI, Président CME, AP-HM Marseille (13)	2 titulaires + 2 suppléants Tit. : M. Jean-Olivier ARNAUD, Directeur Général, AP-HM Marseille (13)
	Tit. : Dr Christiane AMIEL- DINGES, Présidente désignée CS, CHU Nice (06)	Tit. : Pr Thierry PICHE, Président CME, CHU Nice (06)	Tit. : M. Charles GUEPRATTE, Directeur Général, CHU Nice (06)
	Sup. : M. Patrick BLIEK, Désigné CS, AP-HM Marseille (13)	Sup. : Dr Jean-Marc CHABANNES, Désigné CME, AP-HM Marseille (13)	Sup. Mme. Sylvia BRETON, Directrice Générale Adjointe, AP- HM Marseille (13)
	Sup. : Mme Françoise GUIGONIS, Désignée CS, CHU Nice (06)	Sup. : Dr Jean-Marc BEREDER, Désigné CME CHU Nice (06)	Sup. : M. Thierry ARRIL, Directeur Général Adjoint, CHU Nice (06)
	4 titulaires + 4 suppléants	4 titulaires + 4 suppléants	4 titulaires + 4 suppléants
Centres Hospitaliers supports GHT non CHU	1 titulaire à pourvoir 05	Tit. : Dr Joël CONSTANS, PCME Chicas (05)	Tit. : M. Yann LE BRAS, Directeur CHICAS (05)
	1 suppléant à pourvoir 05	Sup. : Dr Franck DELACOSTE, VPCME Chicas	Sup. : M. Gérard SECALL, Directeur Briançon, (05)
	1 titulaire à pourvoir 04	Tit. : Dr Yann COULON, PCME Digne (04)	Tit. : M. Franck POUILLY, Directeur, Manosque (04)
	1 titulaire à pourvoir 04	Sup. : Dr Abderrahim ASRI, PCME Manosque	Sup. : Mme Claire AILLOUD, Adjointe au Directeur (05)
	1 titulaire à pourvoir 83	Tit.: Dr Jean-Marc MINGUET, Président CME CH de la Dracénie (83)	Tit. : M. Michel PERROT, Directeur CHITS (83)
	1 suppléant à pourvoir 83	Sup. : Dr Eric JULLIAN, Vice PCME CH Toulon (83)	Sup. : Nicolas FUNEL, Adjoint au Directeur (83)
	1 suppléant à pourvoir 84	Tit. : Dr Jean-Marc BROGLIA, PCME Avignon (84)	Tit. : M. Jean-Noël JACQUES, Directeur CH Avignon (84)
	1 suppléant à pourvoir 84	Sup. : Dr David VERHELST, VP CME Avignon	Sup. : Benoît MENARD, Directeur adjoint
	4 titulaires + 4 suppléants	4 titulaires + 4 suppléants	4 titulaires + 4 suppléants
Centres Hospitaliers non supports de GHT	Tit. : Mme Brigitte DAILCROIX, Désignée CS, CH Aubagne (13)	Tit. : Dr Mohamed BENAÏSSA DJELLOULI, PCME, CH Apt (84)	Tit. : M. Frédéric LIMOUZY, Directeur CHI FSR (83)
	Sup. : Michel COULOMB, RU CS CH Cannes (06)	Sup. : Dr Philippe BIGOT, Président CME, Orange, Bollène, Vaison (84)	Sup. : M. Christophe GILANT, Directeur Orange, Bollène, Vaison (84)

	Tit. : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE (13)	Tit. : Dr Elisabeth BENATTAR PCME CH Menton (06)	Tit. : M. Laurent DONADILLE, Directeur Arles (13)
	Sup. : M. Maurice REY, élu CGD (13)	Sup. : Dr Fabrice LOUIS PCME CH Grasse (06)	Sup. : Mme Stéphanie LUQUET, Directrice Aubagne (13)
	Tit. : Richard STRAMBIO, maire de Draguignan (83)	Tit. : Dr Ali MOFREDJ, Président CME, CH Salon de Provence (13)	Tit. : Nicolas ESTIENNE, Directeur, CHIAP (13)
	Sup : Me Geneviève LEVY, députée CA CHITS (83)	Sup. : Dr Yves RIMET, PCME CHIAP (13)	Sup. : Jean Yves LE QUELLEC, Directeur, Salon (13)
	Tit. : Me A. BORCHIO-FONTIMP CS CH Antibes (06)	Tit. : Dr Philippe GARITAINE, Président CME, CH St tropez (83)	Tit.:Bastien RIPERT-TEILHARD, Directeur CH Antibes (06)
	Sup. : M. Patrick ADRIEN maire de Valréas CS CH Valréas (84)	Sup. : Caroline FRANQUI, PCME CGD (13)	Sup. : Caroline CHASSIN Directrice CH Dracénié (83)
	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants
CHSM	Tit. : Mme Sylvie CARREGA conseillère dptle, Désignée CS, CH Valvert Marseille (13)	Tit. : Mme Françoise ANTONI, Présidente CME, Aix-Montperrin (13)	Tit. : Mme Laurence MILLIAT, Directeur, CH Valvert Marseille (13)
	Sup. : Mme Viviane GASPARD, RU Montfavet (84)	Sup. : M. Christian VEDIE, Président CME, Valvert Marseille (13)	Sup. : M. Jean-Marc BARGIER, Directeur, CH Pierrefeu du Var (83)
	Tit. : Mme Josette FURACE, Elue, Désignée CS, CH Edouard-Toulouse Marseille (13)	Tit. : Dr Rémi PICARD, Président CME, Montfavet (84)	Tit. : M. Pascal RIO, Directeur, Aix-Montperrin (13)
	1 suppléant à pourvoir	Sup. : Dr Annie DURIEUX, Présidente CME, Larnage (05)	Sup. : M. Jean-Pierre STAEBLER, Directeur, Montfavet (84)
	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants
Hôpitaux de proximité	Tit. : M. Max OUVREARD, Désigné CS adjoint au Maire, Tarascon (13)	Tit. : Dr Serge ARMAND, Président CME Hop Prox Portes Camargue, (13)	Tit. : M. Richard LAMOUREUX, Directeur Le Luc en Provence (83)
	1 suppléant à pourvoir	1 suppléant à pourvoir	1 suppléant à pourvoir
	Tit. : M. Dominique LAIN, Désigné CS, Le Luc en Provence (83)	Tit.: Dr Jean-Louis GERSCHTEIN, Breil sur Roya (06)	Tit. : Mme Anne DESROCHE, Directrice, Hôp Isle sur Sorgues (84)
	Sup. : M. Gérard DAHURON, Désigné CS, Le Luc en Provence (83)	1 suppléant à pourvoir	Sup. : Florian MORNON, directeur délégué Hop Prox Portes de Camargue (13)

3.2.2 Collège médico-social

Département/GHT	Sous- collège Elus, Usagers, Personnes Qualifiées	Sous collège Médecins	Sous collège Directeurs
	<u>1 représentant + 1 suppléant</u>	<u>1 représentant + 1 suppléant</u>	<u>1 représentant + 1 suppléant</u>
04	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	Dr Yannick BRANDI EHPAD Oraison 1 suppléant à pourvoir	M. Christophe CROUZEVALE, Directeur délégué CH Digne 1 suppléant à pourvoir
05	Tit. : M. Lucien GILLY, Président CA, Jausiers 1 suppléant à pourvoir	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	Mme Pascale LE MOAL, Directrice Savines et Guil'écrons 1 suppléant à prévoir
06	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	Me Natalie FOURNEL, Le Bar sur loup Sup. : M. Thierry LOIRAC, EHPAD La Brigue
13	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	Dr Odile REYNAUD- LEVY, Ehpads Cassis 1 suppléant à pourvoir	Me Céline TETU, Directrice, St Chamas / M. Loïc HARDY, Directeur délégué, St Rémy Sup : Alexandre MOSCA, Directeur, IDDA, Marseille
83	Me Nadine DECARLIS maire de Bargemon 1 suppléant à pourvoir	1 titulaire à pourvoir 1 suppléant à pourvoir	Henri Badell, Directeur Salernes Sup : Gilles JAOUEN, Directeur Rians
84	M. Alain MILON, Membres du CA, Sorgues 1 suppléant à pourvoir	Dr Jean MONNIOT Ehpads Sablet 1 suppléant à pourvoir	M Dominique CHARLIER, Ehpads le Thor Sup : Mme Joëlle RUBERA, Directrice, Isle sur la Sorgue

- Les représentants régionaux au conseil d'administration national au 31 décembre 2020

Titulaires		Suppléants	
13	Jean-Olivier ARNAUD	13	Pascal RIO
83	Jean-Marc MINGUET	13/05	Odile REYNAUD-LEVY Joël CONSTANS
84	Alain MILON	05	Yann LE BRAS
06	Charles GUEPRATTE	04	Franck POUILLY

- Les représentants régionaux à la convention nationale au 31 décembre 2020

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
MILON	Alain	Président CA FHF PACA - Sorgues	SICARD- DESUELLE	Marie-Pierre	CS CHI Aix Pertuis
ADRIEN	Patrick	CS CH Valréas	RUBIROLA	Michèle	CS AP-HM
AMIEL-DINGES	Christiane	CS CHU Nice	GUIGONIS	Françoise	CS CHU Nice
ARMAND	Serge	PCME CH Tarascon	COULOMB	Michel	CS CH Cannes
BADELL	Henri	Directeur IME Salernes	GASPARD	Viviane	CS RU CH Montfavet
BENATTAR	Elisabeth	PCME CH Menton	GILLY	Lucien	CA EHPAD Jausiers
BLIEK	Patrick	CS RU AP-HM	BEREDER	Jean-Marc	PCME CHU Nice
BROGLIA	Jean-Marc	PCME CH Avignon			
CHARLIER	Dominique	Directeur EHPAD Le Thor	VERHELST	David	VP CME CH Avignon
COULON	Yann	PCME CH Digne	RIMET	Yves	PCME CHI Aix Pertuis
DAILCROIX	Brigitte	CS RU CH Aubagne	LOUIS	Fabrice	PCME CH Grasse
			FRANCHI	Caroline	PCME CGD13
			JULLIAN	Eric	PCME CHI Toulon La Seyne

GARITAINE	Philippe	PCME CH St Tropez	DURIEUX	Annie	PCME CH Laragne
LE BRAS	Yann	Directeur CHI des Alpes du Sud	GERSCHTEIN	Jean-Louis	PCME HP Breil sur Roya
			MONNIOT	Jean	Médecin coo Maison retraite Sablet
MINGUET	Jean-Marc	PCME CH Draguignan	DONADILLE	Laurent	Directeur CH Arles
MOFREDJ	Ali	PCME CH Salon de Provence	CROUZEVIALLE	Christophe	Directeur délégué CH Digne
PICARD	Rémi	PCME CH Montfavet	MILLIAT	Laurence	Directrice CH Valvert (Marseille)
PICHE	Thierry	PCME CHU Nice	LE QUELLEC	Jean-Yves	Directeur CH Salon de Provence
POUILLY	Franck	Directeur CH Manosque	FOURNEL	Natalie	Directrice EHPAD Le Bar sur Loup
REYNAUD-LEVY	Odile	Médecin coo – Maison de retraite Cassis	DE CARLIS	Nadine	CA EHPAD Bargemon
RIO	Pascal	Directeur CH Montperrin Aix	LE MOAL	Pascale	Directrice EHPAD Guillestre
RIPERT	Bastien	Directeur CH Antibes			
STRAMBIO	Dominique	CS CH Draguignan			
TETU	Céline	Directrice EHPAD St Chamas			

5. La délégation FHF PACA au 31 décembre 2020

- La Délégation régionale

Missions



Entre juillet et septembre, la délégation a effectué un « road trip » à la rencontre de ses adhérents, sous la configuration préférée par l'établissement (Directeur, Président de CME, équipe de direction, format GHT). L'occasion de visiter ou revisiter les locaux, d'aborder les projets, les enjeux, les difficultés, les attentes. La majorité des établissements de santé ont été rencontrés. Ceux qui ne l'ont pas été le seront sur l'été 2021. Les structures médicosociales sont plutôt abordées lors des réunions des associations de directeurs ou au cas par cas sur invitation de son responsable.

Composition

Déléguée Régionale : Mme Florence Arnoux 100% à compter du 1er juillet (vacance du poste depuis le 31 décembre 2019)

Chargée de Mission : Mme Véronique Anceaux 100%

Assistante : Mme Germaine Costa, 50% puis à 100% à compter du 12 octobre 2020

DÉLÉGATION RÉGIONALE



- **Les délégués départementaux**

Les délégués départementaux sont désignés par le bureau élu, sur candidature des adhérents du département. Ils représentent la FHF-PACA dans leur département avec l'appui de la délégation régionale. Interlocuteurs privilégiés pour la délégation régionale, ils contribuent à faire circuler l'information au sein du réseau départemental des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Médico-sociaux

Délégués départementaux médico-sociaux		
04	Christophe CROUZEVALLE	Directeur délégué CH Digne
05	Ludovic VOILMY	Directeur CH Laragne
06	Thierry LOIRAC	Directeur CH Sospel
	Natalie FOURNEL	Directrice Maison retraite Le Bar sur Loup
13	Céline TETU	Directrice EHPAD St Chamas
83	Gilles JAOUEN	Directeur Maison retraite Rians
	Henri BADELL	Directeur IME Salernes
84	Stéphane DENIE-GABILLOT	Directeur EHPAD Sablet

Sanitaires

Délégués départementaux sanitaires		
04	Franck POUILLY	Directeur CH Manosque
05	Yann LE BRAS	Directeur CHI Gap
06	Laurent AUBERT	Directeur des Coopérations Territoriales CHU Nice
	Bastien RIPERT	Directeur CH Antibes
13	Sylvia BRETON Nathalie JAFFRES	Directrice adjointe AP-HM Directrice CGD
83	Caroline CHASSIN	Directrice CH Draguignan
	Nicolas FUNEL	Directeur adjoint CHI Toulon La Seyne
84	Alain DE HARO	Directeur CH Carpentras
	Blaise CHAMARET	Directeur Vaison la Romaine

6. LA VIE STATUTAIRE

- **Les réunions du Bureau :**

Les membres du Bureau se réunissent normalement une fois par mois. Deux réunions ont lieu en présentiel en janvier et février et, à partir du mois de mars et ce jusqu'à fin mai, le bureau se réunira en visio conférence, suivant l'actualité, parfois plusieurs fois par semaine (13 réunions durant cette période). Aux mois de juin et septembre le Bureau se retrouve à nouveau physiquement mais pour la dernière fois de l'année. Au cours de l'année, 20 bureaux ont eu lieu. Les ordres du jour sont annexés au rapport.

- **Le Conseil d'Administration et la Convention Régionale :**

Après un important travail de révision des statuts menés pendant l'été, la FHF PACA réunit ses instances le 11 septembre au Centre Hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence. Conseil d'Administration, Convention Régionale ordinaire et extra-ordinaire procèdent à l'élection des membres du Conseil d'Administration régional sur les postes restés vacants, des délégués à la Convention Nationale, des membres du Bureau et à la désignation des administrateurs au CA de la FHF nationale. Les comptes de l'année 2019 sont arrêtés et certifiés par le commissaire aux comptes. La délégation a invité l'auteur du rapport sur la Gouvernance et la simplification hospitalière, le Pr Olivier Claris, en ouverture de ce moment important pour la vie de la délégation. 54 participants et 7 procurations.

- **La révision des statuts**

Les nouveaux statuts adoptés le 11 septembre introduisent une distinction entre les établissements supports de Groupements Hospitaliers de Territoires et les non supports, un collège des médecins coordonnateurs en EHPAD et la constitution d'une équipe de personnes ressources sur le champ sanitaire et médico-social par territoire. La possibilité d'une présence des membres en vidéoconférence et d'un vote à distance sont également ajoutés aux statuts. Rendre le fonctionnement plus agile, plus transparent et plus en phase avec les évolutions. Renforcer le travail avec la Fédération nationale. Mobiliser nos forces vives : élus, usagers, médecins, directeurs sanitaire et médico-social sont les ambitions portées par la nouvelle équipe.

- **La comptabilité**

Grâce au suivi minutieux de Germaine Costa en collaboration étroite et régulière avec le cabinet Ordo, la comptabilité de la FHF-PACA est bien tenue. Le suivi du paiement des cotisations par les adhérents, les versements des cotisations à la FHF nationale, le paiement des factures et des salaires constituent l'essentiel de l'activité comptable. La société KPMG certifie chaque année nos comptes. Leur contrat est renouvelé pour une durée de 6 années, et arrivera donc à échéance lors de la convention appelée à statuer sur les comptes clos le 30/06/2025.

7. RELATION FHF ET FHR

- **Réunions avec la FHF Nationale**

Jusqu'ici, tous les deux mois environs, les équipes des délégations régionales se retrouvaient au siège de la FHF. TGV, ligne 14, ligne 6 station Glacière puis à quelques pas de l'hôpital Sainte Anne, l'Est, le Nord, l'Ouest, le Sud ayant plaisir à se rencontrer. Ces réunions, aux ordres du jour riches et aux débats nourris, se déroulent à distance chaque matin, à 9h à partir du 16 mars . Le rythme s'accroît pour passer très vite à une visioconférence hebdomadaire au printemps et même bi-hebdomadaire à compter de novembre. Sujet unique mais aux conséquences nombreuses. La communication et les actions se démultiplient entre la déléguée générale Zaynab Riet et les équipes des pôles finances, RH, Autonomie et les régions sous la conduite de Denis Valzer. L'habitude de se rassembler autour d'un écran est prise.

- **Les poles FHF : des ressources inestimables**

Florence Arnoux rencontre la déléguée générale, le conseiller stratégie, le pôle Organisation des soins, le pôle ressources humaines et le pôle autonomie les 21 et 22 juillet 2020. L'occasion aussi d'échanger avec la FHF IDF le 22.

Sur le champ autonomie, les échanges sont si stimulants que le binôme Médico-Social du bureau de la FHF-PACA (Dr Odile Reynaud-Levy et Céline Tetu) et la délégation (Florence Arnoux et Véronique Anceaux) se rencontrent le 28 juillet pour jeter les bases de l'action de la fédération pour ce secteur. La boucle se poursuit avec un échange avec le pôle autonomie le 16 novembre.

Les échanges de la délégation avec les pôles FHF sont quasi quotidiens, et précieux.

- **FHF Cancer**

La délégation régionale rencontre pour un premier contact, le Pr Duffaud et Mme Garido-Pradalie, Directrice de la recherche, toutes deux à l'APHM, elles représentent notre région au sein de FHF Cancer.

8. RELATIONS AVEC LES AUTRES FEDERATIONS

Pour remplir ses missions de mise en œuvre des coopérations au sein des territoires, d'améliorer la cohérence des parcours des soins et projets de vie, la FHF PACA est amenée à interagir avec les autres fédérations d'établissements aux statuts juridiques différents. Apprendre à se connaître, prendre le temps nécessaire pour échanger sont essentiels pour pouvoir agir en bonne intelligence. La délégation régionale rencontre en 2020 les trois principales fédérations sur les champs sanitaires et médico-sociaux.

- **FEHAP**

Florence Arnoux et Bernard Malaterre, délégué régional de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, par ailleurs directeur de l'hôpital Léon Bérard à Hyères, se rencontrent le 10 juillet. Les échanges sont ensuite réguliers : mail, téléphone, discussion en interfédérations avec l'ARS.

- **FHP Sud-Est**

Le binôme de la FHF PACA rencontre le 7 juillet le Président, Jean-Louis Maurizi et la déléguée régionale, Alice Bares-Fiocca de la Fédération de l'Hospitalisation Privée du Sud-Est. Les échanges sont ensuite réguliers : mail, téléphone, discussion en interfédérations avec l'ARS.

- **SYNERPA**

Le Synerpa est la fédération des établissements médico-sociaux privés. La délégation rencontre son nouveau délégué régional M. Ardizoni et la conseillère technique Me Baray, le 3 octobre. Les échanges sont ensuite réguliers : mail, téléphone, discussion en interfédérations avec l'ARS.

- **LES URPS**

Des échanges ont eu lieu entre Florence Arnoux et le Président de l'UPRS ML, le dr Sacomano, et la Présidente de l'URPS IDEL, Mme Claustres Bonnet, en particulier sur le mois de novembre. Cela a conduit la FHF PACA a mené un travail pour faciliter le contact entre la ville et l'hôpital dans le cadre de la prise en charge du covid. En effet, la délégation a recueilli dans tous les établissements de santé les différentes coordonnées des référents médicaux, soignants et administratifs à contacter dans le cadre du parcours du patient covid hospitalisé sortant. Ces informations ont été communiquées aux URPS ML et IDEL, aux établissements de santé mais aussi aux Ehpad publics, et actualisées au fil de l'eau. Le 11 novembre, un échange entre le bureau URPS ML, la déléguée régionale et le Dr R Levy, membre du bureau FHF PACA, s'est tenu sur la démarche projet de responsabilité populationnelle. Avec l'URPS a été initiée en décembre la discussion autour d'une formation mixte libéraux-hospitaliers à la prise en charge des patient covid en HAD au domicile ou en Ehpad. Qui sera mise en place à compter de 2021 et fructueuse dans certains départements.

9. RELATIONS AVEC L'ARS PACA

Les relations entre l'Agence Régionale de Santé et la FHF PACA se situent à plusieurs niveaux. Un niveau représentatif lorsqu'elle participe aux instances de démocratie sanitaire régionales et départementales. Un niveau plus opérationnel et technique lorsqu'elle fait partie de groupes de travail thématiques. Un niveau plus stratégique lorsqu'elle est présente dans des comités de pilotage ou stratégique de déclinaisons de projets nationaux ou régionaux sur l'organisation des soins.

- Les principales commissions au sein desquelles la FHF PACA est représentée

Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) et commission permanente

La CRSA et la commission permanente de la CRSA se sont réunis une fois en séance plénière le 18 juin. Caroline Chassin, directrice du CH de la Dracénie (83) siège pour la FHF-PACA.

Commission spécialisée de l'organisation de soins (CSOS)

Commission particulière importante car elle donne son avis sur toutes les demandes de créations et renouvellement des activités soumises à autorisations. La CSOS s'est réunie trois fois en 2020 : 9 mars, 14 septembre et 16 novembre. Florence Arnoux y a remplacé Thierry Acquier. La délégation a rencontré le Président, Henri Escojido le 9 septembre. La préparation de la CSOS en amont est très mobilisatrice et implique des allers-retours avec les adhérents concernés directement ou indirectement.

Commission spécialisée droit des usagers et du système de santé (CSDU)

C'est Laurent Donadille, directeur du CH d'Arles qui a succédé à Joël Bouffies en cours d'année. Cette commission se réunit trois à quatre fois par an. En 2020, trois rencontres se sont tenues. En raison de la crise sanitaire notre représentant n'a pas pu siéger.

Commission spécialisée pour les prises en charge des accompagnements médico-sociaux (CSPAMS) :

Cette commission s'est réunie trois fois. Henri Badell, directeur d'un EHPAD et d'un ESAT publics dans le Var en est le président. A part la crise sanitaire, la question de l'attractivité des métiers dans le secteur médico-social y est traitée.

Commission régionale paritaire

La commission régionale paritaire est consultée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur l'organisation de la permanence et de la continuité des soins dans les établissements publics de santé et l'évaluation de cette organisation ; sur le suivi des besoins et des carrières des praticiens hospitaliers. Cette commission s'est réunie une fois le 25 novembre 2020. La FHF PACA est représentée par quatre directeurs et quatre médecins (ayant chacun un suppléant) :

REPRESENTANTS DES PRESIDENTS DE CME D'ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

TITULAIRES	Etablissement
Thierry PICHE	CHU de Nice
Anne DONNET	AP-HM
Mohamed BENAÏSSA	CH Apt
Joël CONSTANS	CHICAS GAP
SUPPLEANTS	
Sylvia BENZAKEN	CHU Nice
Jean-Marc CHABANNES	AP-HM

Ali MOFREDJ
Elisabeth BENATTAR

CH Salon de Provence
CH Menton

REPRESENTANTS DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

TITULAIRES

Pierre PINZELLI	AP-HM
Michel PERROT	CHI Toulon
Karine HAMELA (DRH)	CHU Nice
Manuela KLAPOUSZCZAK (DAM)	AP-HM

SUPPLEANTS

Thierry ARRIL	CHU Nice
Laurent DONADILLE	CH Arles
Aurélie BARATIER (DAM)	CH Avignon
Yves SERVANT (Directeur)	CH Cannes

Commission de répartition des internes

Se réunit pour localiser les postes d'internes deux fois par an. Une fois pour les stages du semestre d'hiver et une autre fois pour le semestre d'été. Ceci pour la subdivision des étudiants marseillais et pour la subdivision des étudiants niçois. La FHF PACA a ses représentants dans chacune des commissions. Une nouveauté 2020, les stages des docteurs juniors se déploient au niveau régional et non par subdivision. Une commission de répartition des docteurs juniors s'est tenue au mois de novembre. Nos représentants sont :

- Subdivision de Marseille :

Pr Dominique ROSSI – Jean-Olivier ARNAUD (PCME et DG APHM)
Dr Joël CONSTANS – Dr Françoise ANTONI (PCME Gap et Aix-Montperrin)
Nicolas ESTIENNE – Pascal RIO (Directeurs CHI Aix-Pertuis et Aix-Montperrin)

- Subdivision de Nice :

Pr Thiery PICHE – Charles GUEPRATTE (PCME et DG CHU Nice)
Dr Elisabeth BENATTAR – Dr Thierry GUICHARD (PCME Menton et Pierrefeu-du-Var)
Yves SERVANT – Bastien RIPERT (Directeurs Cannes et Antibes)

Commissions de sélections des Assistants Spécialistes à Temps Partagé (ASTP)

Cette commission a eu lieu le 15 juin. Les représentants de la FHF PACA sont les mêmes que la commission de répartition des internes.

Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CRCI).

La FHF est représentée par un membre titulaire et deux suppléants qui sont : JM Pelser, Directeur Adjoint CH Antibes (06), Aurore Cartiaux (Brignoles 83) et Frédéric Rodrigues (Toulon 83).

ORDPS (Observatoire Régional de la Démographie des Professions de Santé)

Cette instance s'est réunie sur le sujet de la réforme d'accès aux études médicales (fin du numerus clausus) lors du comité régional de démographie des professionnels de santé (CRONDPS) qui s'est tenu le 23 janvier à l'ARS. Le 11 juin il est proposé à la CRSA de voter sur une augmentation de 8% les capacités de formation en médecine et de 5% en pharmacie.

- Les relations avec les directions

Avec la Direction générale de l'ARS PACA

Le 7 juillet, Véronique Anceaux et Florence Arnoux rencontrent la directrice adjointe de la DOS, Geneviève Védrines médecin conseil et l'équipe de la DPRS pour une prise de contact et faire le point sur les sujets du moment.

Le 4 septembre Florence Arnoux rencontre le directeur général de l'ARS, Philippe de Mester.

Le 21 octobre, la direction générale de l'ARS réunit les établissements adhérents à la FHF PACA pour une présentation de la réforme du financement des structures des urgences et des SMUR.

Le 27 novembre est la première d'une série de trois rencontres programmées entre les membres du bureau de la FHF PACA et le directeur général de l'ARS Philippe De Mester. (OJ en annexe).

Avec la Direction de l'Offre des Soins

La délégation rencontre l'équipe de la DOS le 7 juillet, et échange au fil de l'eau. Les échanges avec la DOS sont en effet nombreux, en particulier sur le champ MCO, mais aussi sur le champ psychiatrie, SSR, HAD. Qu'il s'agisse de bilatérale ou encore d'échanges en interfédérations.

La FHF PACA, à l'instar des autres fédérations est concertée ou associée dans le cadre de la gestion opérationnelle de la crise (EPI, soins critiques, déprogrammation, RH, vaccination etc.).

Les temps d'échange sont trop nombreux pour être ici énumérés, ils se font en visioconférence, avec une configuration à la carte en fonction du sujet.

Compte tenu de la période ils portent essentiellement sur la crise sanitaire. Florence Arnoux a un rendez-vous hebdomadaire avec le Directeur de l'Offre de Soins, et régulier avec le département des finances.

C'est dans ce cadre que sont entérinées dès la fin de l'année 3 rencontres annuelles du bureau avec le Directeur général de l'ARS et ses équipes DOS, DOMS, DPRS, DSP, pensées autour du calendrier budgétaire notamment.

C'est l'occasion aussi de mettre sur la table les problématiques particulières d'établissements et discuter des critères d'allocations des enveloppes budgétaires et de leur calendrier afin d'informer au mieux les établissements.

Avec la Direction de l'Offre Médico-Sociale

Le 02 septembre, la Délégation rencontre Dominique Gauthier, Directrice, avec M. Catillon, Directeur adjoint.

Les échanges sont eux aussi très fréquents et se font essentiellement en format interfédérations, en dehors des échanges au fil de l'eau avec les équipes de la DOMS pour tout ce qui concerne nos adhérents.

- Réunion régionale avec la DOMS : 24 mars
- Réunions techniques sur la campagne budgétaire Personnes Agées : 9 juin

Des groupes de travail sont initiés :

- Accueil de jour : Une offre diversifiée et une couverture territoriale incomplète, des modalités d'activités hétérogènes, des ratios d'encadrement différents... La DOMS réunit les fédérations le 14 janvier pour lancer un groupe de travail technique. La crise arrive et c'est la seule fois que ce groupe se réunira.
- SSIAD : L'offre des SSIAD est morcelée avec des zones d'intervention surdotées. Ce groupe de travail a pour objectif de définir des indicateurs d'analyse de mesure et de fonctionnement pour 5 ans. Il s'est réuni pour la seconde fois le 10 janvier. La crise sanitaire a stoppé les travaux.
- Rapport d'activité dématérialisé : dans le but d'harmoniser les rapports d'activités qui remontent à la DOMS sous des formats très hétérogènes, celle-ci a élaboré un RA type et réunit les fédérations le 10 janvier pour échanger sur ce projet de document. Chaque fédération consulte ses adhérents, des avis et demandes de modifications parviennent à la DOMS. Le document sera opérationnel pour 2020.

Avec la Direction des soins de proximité

Un groupe de suivi des sorties d'hospitalisation est lancé par cette direction. Dans le contexte Covid ce groupe travail a amélioré l'articulation entre les différents acteurs sur un territoire pour les patients en sortie d'hospitalisation. Il rassemble les représentants des URPS ML, IDEL, Pharmacien, Kiné, Biologiste, Orthophoniste. Les Plateformes Territoriales d'Appui de Nice, Marseille et Aix. La FHP, la Fehap, la FHF, les CPTS, l'AM et l'ARS bien sûr. Ce groupe s'est réuni deux fois les 13 novembre et 16 décembre.

Avec la Direction du Projet Social et des Ressources Humaines en Santé

La délégation régionale et le département des RH en Santé de l'ARS évoquent le 15 octobre les besoins urgents en renforts dans les unités de soins critiques et dans les EHPAD.

- **Les Comités de pilotage ou stratégique**

En 2020 la déléguée régionale et/ou la chargée de mission a/ont principalement participé aux comités de pilotage ou stratégique suivants :

e-santé : 18 mars, 23 juin et 18 novembre

Via trajectoire SSR le 30 janvier

Comité régional des GHT le 26 juin

Comité régional pilotage Cancer le 17 juin

Comité de pilotage des Dispositif Régional d'Appui – DAC

Les CPTS et les PTA vont être réunies sous le même vocable de DAC. C'est le premier comité de pilotage de ces futurs DAC qui se réunit le 8 décembre avec de nombreux acteurs : URPS Médecin et IDE, France Asso Santé, Fehap, FHP, FNEHAD, Synerpa, CREAL, URIOPSS, AM, les Conseils Départementaux 83 et 06, les PTA présentes dans les six départements et la FHF-PACA.

Comité stratégique du GHT13 (systématique), du GHT 05 (occasionnel)

10. LES PARTENAIRES RENCONTRES

La FHF-PACA a noué des partenariats officiels ou non avec plusieurs organisations. Les partenaires rencontrés en 2020 sont :

- **ANFH**

Le thème des RH est central pour nos adhérents et l'ANFH est donc un partenaire incontournable de la FHF. Une réunion « prise de contact » se déroule le 28 juillet matin, d'une collaboration qui promet de beaux projets.

La FHF est représentée dans les instances de l'ANFH au sein du CRSG.

- **Conférence régionale des PCME**

La volonté de se départir d'une image de « fédération de directeurs » et de partager de façon plus proche les sujets qui nous préoccupent ; la nouvelle délégation de la FHF est invitée le 30 juin à une réunion de la conférence régionale.

- **ADEMS**

L'ADEMS regroupe les établissements publics et ceux rattachés à la Fehap spécialisés en santé mentale. Le délégué régional de l'ADESM est Jean-Marc Bargier, directeur du CH de Pierrefeu du Var. La Psychiatrie est un champ d'activité très important et la Psychiatrie publique doit être défendue ardemment. La FHF rencontre l'ADESM le 31 août.

- **GEPSO**

Le GEPSO et la FHF PACA ont signé une convention de partenariat en 2016. Cette association regroupe les établissements publics du secteur handicap. La FHF rencontre le GEPSO également le 31 août pour une prise de contact avec la nouvelle déléguée.

- **Associations de directeurs d'ESMS**

Les adhérents du secteur médico-social sont, pour la majorité d'entre eux, regroupés en association départementale. L'APMESS 13 (Association des Petits et Moyens Etablissements Médico-sociaux des Bouches-du-Rhône) invite la délégation à ses réunions. Florence Arnoux et/ou Véronique Anceaux ont été présentes physiquement ou à distance les 5 juin, 29 juillet, 8 octobre et 4 décembre. La délégation est également en contact avec l'association CALIPSSO dans le Var et l'ADEPSS dans le Vaucluse.

- **PASQUAL**

Le 22 septembre le binôme de la délégation rencontre les deux médecins responsables de la cellule qualité PASQUAL basée à l'AP-HM. Ceci dans la perspective de reproduire ce qui est initié en Nouvelle Aquitaine : une conférence des directeurs qualité / gestion des risques des CH et CHU de la région.

- **Mission Médiation**

Un dispositif national de Médiation pour les personnels des établissements publics de santé sociaux et médico-sociaux est institué par le décret du 28 août 2019. Après plusieurs rendez-vous manqués à cause de la crise sanitaire, les membres de la mission régionale se présentent et présentent le dispositif au Bureau de la FHF PACA le 22 septembre. A la suite, une information complète est transmise aux adhérents.

- **ARRISM**

La délégation de la FHF PACA est invitée à une rencontre de l'ARRISM le 9 octobre. Cette association représente le secteur social et rassemble quelques établissements adhérents à la FHF PACA. Cette première rencontre est l'occasion de faire un tour de table des problématiques du secteur social.

- **Grades IeSS**

Le GRADeS, Groupements Régionaux d'Appui au Développement de la e-Santé se nomme IeSS (Innovation e-Santé Sud) en PACA. Ses missions sont de conduire et animer le déploiement de solutions e-santé. IeSS est la maîtrise d'ouvrage de l'ARS PACA sur les projets e-santé. C'est, à ce titre, un partenaire de l'ensemble des acteurs de santé de la région. IeSS pilote le projet PEP'S : Accès à un réseau haut débit sécurisé en santé pour tous les acteurs de santé de la région. La FHF PACA est présente aux différentes réunions de suivi du projet qui débutent le 20 novembre.

- **Chambre de Commerce et d'Industrie – directions filières stratégiques**

La crise du COVID 19 a impacté le projet Santé 2020 que nous construisions avec la CCI et les 3 autres fédérations (FHP, SYNERPA, FEHAP). Florence Arnoux rencontre Frédérique Pauvert, cheffe de projet le 10 novembre.

- **Liste non exhaustive...**

Des partenaires incontournables comme les Conseils départementaux, le Conseil régional, la faculté de médecine n'ont pu être rencontrés proprement dit. Les échanges avec les collectivités locales citées se sont faits par mail ou téléphone en raison de la crise.

11. LA CRISE SANITAIRE

Le 25 février, le Directeur Général de l'ARS PACA organise une réunion d'information sur le dispositif Covid-19 à destination des professionnels de santé libéraux et des EMS. La FHF PACA est présente. Cette réunion marque le début de ce qu'on appellera la 1^{ère} vague. Elle marque également le début de visioconférences nombreuses, hebdomadaires, avec la DOS et la DOMS en particulier, en interfédérations, voire avec les établissements.

Collaboration publique/privée

A compter de fin mars une relation étroite s'installe entre la FHP et la FHF PACA pour faire le point sur le redéploiement matériel et humain qui est attendu de la mesure de déprogrammation. La transparence et la confiance dominent dans les échanges avec les interlocuteurs de la FHP.

Besoins matériels

Le mois de mars a été une avalanche d'échanges quasi quotidiens entre nos adhérents et la délégation pour recenser les besoins en matériels de protections des soignants, de respirateurs, de tout le matériel utilisé dans les réanimations. Ceci afin d'alerter l'ARS et la FHF Nationale concomitamment.

Besoins Ressources Humaines PM et PNM :

La FHF PACA mène une enquête auprès des établissements sanitaires et des EHPAD pour connaître les besoins en PM et PNM, en ETP avec quel degré d'urgence, pour quelle durée,... (23/11/2020). La FHF réclame la mise en place d'une plateforme Renfort RH à l'instar de ce qui existe en Ile de France par exemple.

- **Déconfinement, reprise d'activité**

Au début de mois de mai les FHF Régionales vont, chacune à leur rythme, en fonction de leur contexte épidémique, assurer le relai des recommandations gouvernementales et des ARS auprès de leurs adhérents.

La question de la reprise de l'activité progressivement donne lieu à plusieurs réunions avec la DOS et les structures sanitaires de la région. L'ARS et les établissements mettent au point des schémas départementaux de reprise d'activité. La FHF PACA est présente dans les discussions pour assurer un équilibre entre les établissements publics et privés.

- **Solidarité :**

La FHF nationale et la fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France ont pu faire profiter aux établissements adhérents de tablettes et de matériels médicaux pour faciliter la vie dans les EHPAD confinés notamment. La FHF PACA a assuré la remontée des demandes et le suivi des réceptions des dons.

La société Total a proposé des bons d'essence pour les personnels soignants et la FHF PACA a, de même, effectué la remontée des demandes.

12. LA PSYCHIATRIE-SANTE MENTALE

Pénurie médicale, dotation budgétaire, réforme du financement, Projets Territoriaux de Santé Mentale et la réforme des autorisations sont autant de sujets extrêmement importants et abordés au cours de plusieurs réunions en 2020.

Mais les actions et échanges se concentrent essentiellement autour de la crise covid.

Réunions et échanges :

- Visite en région du délégué ministériel Franck Bellivier
- Réunion stratégique sur la péréquation
- Rencontre régionale avec la Task Force : O. Guidoni
- Réunions régionales DOS Psychiatrie sur le Covid

13. RESSOURCES HUMAINES et FORMATION

- **Personnel Médical**

Outre un travail littéralement quotidien, par mail ou téléphone, d'instruction et de réponse aux questions qui entourent les problématiques RH, on peut retenir les points suivants :

- La FHF Nationale a constitué une conférence des Directeurs des Affaires Médicales qui regroupent des DAM de chaque région. Ils se sont réunis : le 3 et le 30 mars
- Groupe régional des Directeurs des Affaires Médicales de la FHF-PACA : 6 mars, 5 juin, 11 septembre, 1^{er} décembre. Trois thématiques à travailler en groupe au cours de l'année 2021 ont été retenues : PADHUE, Territorialisation des équipes médicales, Intérim et coopérations.

- Groupe de travail régional sur la répartition des internes de médecine générale en phase socle : 2 et 3 décembre. Sous l'impulsion de l'ARS et de la FHF-PACA des réunions de travail auxquelles participent les internes, les coordonnateurs de DES et les chefs de service des urgences sont organisées pour parvenir à une répartition plus équilibrée des postes d'internes de Médecine Générale en première étape avant de s'atteler aux spécialités.
- Logimedh : projet à l'initiative du CNG, de la FHF et des ARS régionales. Logimedh est un outil de GPEC médicale. Déployé dans deux GHT (06 et 13) en PACA. Une réunion d'information le 11 février a donné suite à une autre réunion à distance le 30 juin.

- **Personnel Non Médical**

- Enquête : Application de la mesure indemnitaire aux MER

Suite à des mouvements de contestation de la profession de Manipulateur en Radiologie, la FHF a effectué une enquête au mois de janvier sur le versement ou non d'une prime « urgence ».

- Réunions du pôle RH FHF et les DRH de notre région : 19 mai

- **Formations- apprentissage**

La plupart des EHPAD manquent de personnels et notamment d'aides-soignantes. L'épidémie de Covid 19 a exacerbé ce manque alors que les établissements avaient besoin de plus de personnels pour mettre en œuvre les protocoles sanitaires. La Direction de l'Offre Médico-Social (DOMS) de l'ARS, la FHF PACA et l'ANFH ont porté des projets pour venir en aide aux établissements.

- **VAE : protocole expérimental de la DOMS :**

La Direction de l'Offre Médico-Social propose d'accéder à la qualification d'aide-soignante par le biais d'un protocole expérimental. Lancé en septembre 2019, une deuxième vague est proposée en décembre 2020 qui sera complétée par un dispositif national. La FHF PACA relaye le projet auprès de ses adhérents et est membre du comité de pilotage qui ne s'est réuni que le 24 novembre. Deux comités ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire.

- **Projet avec Pôle emploi, l'ARS et les fédérations**

Suite aux difficultés de recrutement en EHPAD, l'ARS, Pôle Emploi et les fédérations se concertent pour mettre en place un dispositif permettant la découverte des métiers dans les EHPAD à l'attention des demandeurs d'emploi. Deux réunions ont eu lieu, le 24 novembre et le 14 décembre.

- **CESU-COVIDOM : formation mixte EHPAD SSIAD et médecins coordonnateurs**

La plateforme ARS renfort RH ne donne pas satisfaction car les personnes inscrites n'ont souvent pas les bonnes connaissances pour intervenir en EHPAD ou dans les services hospitaliers. La délégation de la FHF va à la rencontre des acteurs libéraux, des CESU, de l'ARS et met en place

une formation à destination des personnels médicaux et libéraux de la ville, et des équipes médico-soignantes HAD et Ehpad publiques, autour de la prise en charge du patient ou du résident en HAD, au domicile ou en Ehpad, en anticipation de la 2^{ème} vague bis ou 3^{ème} vague. Cette formation courte est proposée par les CESU des six départements dès le début de l'année 2021.

- [Apprentissage : projet Région-ANFH-Cerfah](#)

L'association Interfed santé social est l'organisme gestionnaire du centre de formation en alternance régional des métiers de l'hospitalisation (CERFAH). Le 24 novembre nous avons une première réunion au sujet de l'apprentissage des aides-soignantes.

14. LA THEMATIQUE FINANCES

L'essentiel du travail mené ne peut être ici décrit. Il est quasi quotidien et consiste en un échange par mail ou téléphone avec les adhérents et le pôle finances de la FHF, afin d'instruire et répondre aux questions qui entourent les problématiques finances et investissements, mais aussi afin de remonter (et le plus souvent alerter) et redescendre de l'information.

Citons toutefois l'enquête flash faite fin septembre par la FHF PACA sur la situation des trésoreries des établissements par rapport à l'application des mesures de revalorisation salariales du Ségur de la Santé.

Autre exemple, une courte enquête est menée sur la facturation des appuis logistiques par les SDIS aux SMUR des établissements. Citons enfin l'enquête au mois de décembre sur la prime Grand Age et le hiatus entre les dépenses et le financement de cette prime. Ces enquêtes et les informations recueillies servent dans la discussion avec l'ARS Paca et sont également utilisées par le pôle FHF pour agir auprès du ministère de la santé.

A cet égard, les informations communiquées par le pôle FHF sont précieuses. Dans le même sens, la délégation lui remonte au fil de l'eau toutes les alertes des établissements. Un important travail de communication des informations obtenues auprès de la FHF et de l'ARS est réalisée par cette dernière auprès de ses adhérents.

Par ailleurs, en PACA, les Directeurs des Affaires Financières sont rassemblés au sein d'un groupe qui a une bonne dynamique de partage et d'échange. En octobre, participation de Florence Arnoux à la conférence régionale des DAF.

15. LA THEMATIQUE SYSTEME D'INFORMATION

- **Suivi des projets**

Lors du comité de pilotage du 18 novembre les membres du comité ont balayé les différents sujets en cours d'un point de vue stratégique : SDRSI : actualisation planning. Actualités des travaux « Convergence – feuille de route Accélérer le virage numérique », Ségur volet numérique : MSSanté, DMP, INS et raccordement de tous les services régionaux à un PSC. Ethique et numérique.

Un point sur l'avancement des projets prioritaires a été fait : Hopen, appui aux projets SI matures, eParcours, ESMS Numérique. Identito-vigilance et déploiement de l'INS, Sécurité des systèmes d'information, Réseau régional sécurisé (PEP'S), Télémedecine.

- **PEP'S Proximité-Echange-Performance-Sécurité**

Le 15 octobre réunion de lancement de ce projet d'infrastructure de réseau haut débit sécurisée en santé. Pour l'ensemble des structures et des professionnels de santé de la région. Prérequis nécessaire au déploiement de nombreux outils de santé, le projet PEP'S vient en complément à ESMS Numérique. Le projet est porté par le Grades.

La FHF PACA désigne des représentants de ses établissements dans les différents ateliers. Elle est présente dans les réunions de bilan d'étape.

16. LES PROJETS INNOVANTS

- **Responsabilité Populationnelle**

C'est Antoine Malone à la FHF qui est à la tête de ce projet ambitieux et vertueux de prise en charge des patients entre la ville et l'hôpital. Actuellement cinq régions expérimentent la démarche FHF de responsabilité populationnelle sur deux pathologies : l'insuffisance cardiaque et le diabète. La FHF veut étendre la démarche et en début d'année prochaine les régions auront plusieurs outils de communication à disposition.

La FHF PACA, le 03 décembre, échange avec la task force FHF sur le sujet : A. Malone et le dr David Laplanche, et avec le pôle autonomie. Il est en effet d'envisager de se lancer dans l'aventure sur une « pathologie » nouvelle : la perte d'autonomie, ou une population cible : la personne âgée.

L'URPS ML, contactée sur le sujet, est intéressée à participer.

En parallèle, la délégation régionale entame un échange le 22 décembre avec le laboratoire MSD France qui est intéressé par la démarche pour apporter son apport méthodologique sans contrepartie.

17. LE SERVICE CIVIQUE

Le 5 mars une réunion d'information sur le dispositif est organisé afin d'inciter les établissements à accueillir des jeunes volontaires.

Les établissements ont mis « en autorisation d'absence » les volontaires lors du confinement du 16 mars au 10 mai 2020.

- **Gestion de l'agrément**

La FHF-PACA porte l'agrément de Service Civique pour tous ses adhérents depuis 2016. Cet agrément est délivré par la DRDJSCS pour trois ans. Il a été renouvelé en 2019. Il se termine le 17 janvier 2022. Fin 2020 la DRDJSC devient la DRAJES

- **L'Agence de Service et de Paiement**

Toute la partie rémunération du jeune est administrée par l'ASP par le biais de l'application ELISA.

- **Animation du dispositif**

Deux canaux principaux de communication existent autour du dispositif :

Le Centre Régional d'Information Jeunesse propose des actions à thèmes pour les jeunes et les organisations qui accueillent les jeunes.

Les échanges directs entre la délégation de la FHF et ses adhérents

18. LA COMMUNICATION/L'INFLUENCE

Florence Arnoux réactive le compte twitter et l'administre dès son arrivée.

Du 21 octobre 2020 au 15 janvier 2021, la délégation accueille en tant que stagiaire, Théo De Angelis, élève en master communication à Kedge Business School. La réalisation d'une plaquette de présentation de la délégation est l'objet de son stage. La mission est remplie et la FHF PACA a désormais un support pour communiquer sur ses adhérents, ses missions, la composition de ses instances, les champs et les volumes d'activités que représentent les secteurs sanitaires et médico-sociaux publics en PACA. Les documents sont mis en ligne sur rubrique FHF PACA du site internet FHF.

Sensibiliser la sphère politique à nos problématiques fait partie de nos missions. Au lendemain d'une séance de travail avec le Président Alain Milon au Sénat le 21 juillet, Florence Arnoux a eu l'occasion par exemple de rencontrer à l'Assemblée nationale Cyrille Isaac Sibille, député, membre de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, le 22 juillet.

Au cœur de la deuxième vague Covid, la FHF-PACA rédige un communiqué de presse le 30 octobre : « Tout faire pour que nos lignes hospitalières ne craquent pas ! » (PJ en annexe).

Le 4 novembre, notre président, Alain Milon, signe un article dans les pages France de la Provence « Les hôpitaux de la région courent à la catastrophe » (PJ en annexe).

Florence Arnoux est interviewée le 12 novembre dans Réseau Hôpital et GHT « Les hôpitaux de PACA face au covid19 : "Ne pas baisser la garde, les jours et semaines à venir seront décisifs".

Pendant tout le mois de décembre, la FHF PCA poursuit ses actions de lobbying aux côtés de la FHF auprès de Matignon pour obtenir l'extension du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) aux agents de la FPH qui en sont toujours exclus (SSIAD, handicap). Le président Alain Milon écrit à Jean Castex. La même démarche est épousée par Alexandra Brochio Fontimp, vice-présidente de la FHF PACA et Jean Léonetti, Maire d'Antibes. Des députés de l'ensemble des départements emboitent le pas, la liste serait trop longue. La pression paye. L'extension sera acquise de guerre lasse courant 2021 pour les structures rattachées aux établissements éligibles de première vague.

19. LES MANIFESTATIONS

La FHF PACA organise chaque année depuis 2007 une journée régionale pour ses adhérents. Deux fois reportées en raison des restrictions sanitaires, ce moment de convivialité ne peut pas être organisé en 2020 et la délégation ne souhaite pas organiser une rencontre en visioconférence.

Une réunion régionale d'information sur le Service Civique est organisée le 5 mars, l'arrivée de l'épidémie dans la région est déjà dissuasive et cette réunion trouvera une faible participation.

Quelques manifestations s'organisent autour des écrans :

- Le 9 octobre les Universités d'été de la FHF
- Les 12 et 13 octobre à l'initiative de la FHF : les rencontres RH en santé
- Les 18 et 19 novembre à l'initiative de la FHF : le e-séminaire des hospitaliers
- Les 26 et 27 novembre à l'initiative de la région : le Forum mobilité inter fonctions publiques

20. ANNEXES

Ordres du jour du bureau

OJ Bureau du 31/01/2020



**Réunion du bureau
Vendredi 31 janvier 2020 de 10h00 à 12h00
AP-HM salle 340 3^e étage**

Ordre du jour

1. Accueil du Dr Joël CONSTANS désigné par le bureau de la conférence régionale des PCME de CH pour succéder au Dr Stéphane BOURCET en tant que vice-président PCME au sein du bureau de la FHF-Provence Alpes Côte d'Azur.
2. Résultats de l'examen des candidatures au poste de DR FHF-Provence Alpes Côte-d'Azur du 25 janvier.
3. SDIS / SMUR facturations des appuis logistiques : résultats enquête et action FHF-PACA.
4. Attribution de la prime urgence aux manipulateurs radio : résultats enquête
5. Déploiement de la mesure "investissements du quotidien"
6. Réforme gestion des fonds des majeurs protégés (loi de mars 2019). Remontée des difficultés de mise en œuvre à la FHF
7. Copil Via Trajectoire.
8. Copil - Observatoire de la QVT
9. ORDPS - Observatoire Régional des Professions de Santé
10. Retour de la CRP du 22 janvier
11. Présentation de la mission médiation : proposition de dates
12. Médico-Social :
 - a. SSIAD, AJ et HT
 - b. Protocole VAE AS-AES
 - c. Rapport d'activité dématérialisée

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Délégué Régional : Thierry ACQUIER thierry.acquier.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



**Réunion du bureau
Vendredi 28 février 2020 de 10h00 à 12h00
AP-HM salle 340 3^e étage**

Ordre du jour

1. Représentation FHF aux Assises FNAPH 1er avril (pj)
2. Point sur le calendrier du poste de délégué.
3. Déploiement de Logimedh en région PACA
4. Médico-Social :
 - a. SSIAD, AJ et HT
 - b. Protocole VAE AS-AES
 - c. Rapport d'activité dématérialisé
5. Point régional sur la mise en place des PTSM
6. Adhésion au Gérontopôle sud : 100 euros pour association loi 1901.
7. Santexpo 2020 sur le thème de l'attractivité : appel à contribution.
8. Questions diverses :
9. Calendrier mars :
 - a. 3 mars Visio conférence avec pôle RH FHF sur RH PM
 - b. 4 mars commission de répartition des postes d'internes (Nice)
 - c. 5 mars matinée Service Civique (en présence du DG ARS et directeur régional JSCS)
 - d. 6 mars réunion régionale des DAM
 - e. 9 mars CSOS
 - f. 11 mars : intervention FHF sur la table ronde « Recomposition de l'offre de santé : une opportunité stratégique ou une utopie ? » (pré programme joint)
 - g. 18 mars commission de répartition des postes d'internes (Marseille) et Costrat eSanté
 - h. 19 mars copil protocole AS
 - i. 20 mars réunion ARS-PACA partenariale Attractivité Médicale métiers du Grand âge

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Délégué Régional : Thierry ACQUIER thierry.acquier.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



**Réunion du bureau
Vendredi 19 juin 2020 de 9h00 à 12h00
Aix Montperrin – salle Gaujoux
code barrière 77692**

Ordre du jour

1. Accueil de la mission Médiation. MC Dumont D. Maigne Présentation et discussion. 30 mn
2. Ségur de la Santé : tour de table retour de vos expériences dans les départements - retour FHF
3. Prise de poste de Florence Arnoux le 1^{er} juillet. Visite des établissements.
4. Commissions RH en santé :
 - a. Internes, Proposition FHF-ARS pour paca Ouest de localiser 80 postes aux urgences en amont de la commission. Cf mail du 11 juin.
 - b. Doc junior, ASTP.
5. Médico-Social : campagne budgétaire 2020, prime.
6. Psychiatrie :
 - a. Enquête flash sur « les nouvelles pratiques organisationnelles mises en place dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale dans le cadre de l'épidémie du Covid-19.
 - b. Le Dr julie.bigga@ars.sante.fr 01 13 55 80 49 succède au Dr Evelyne Falip
7. Autorisations : information sur le calendrier modifié
8. Calendrier :
 - a. Journée des référents GHT Logimedh - 30 juin 2020 Paris
 - b. CA et convention date à fixer. 1
 - c. 3^e journée régionale le 17nov thème de la journée à définir.

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Délégué Régional : Thierry ACQUIER thierry.acquier.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



**Réunion du bureau
Vendredi 4 septembre 2020 de 9h00 à 10h30
En visio Skype**

Ordre du jour

1. Point de situation COVID :
 - a. Retour d'info visio du 3 sept avec DOS et DOMS en interfédé
 - b. Alertes prioritaires à faire remonter Activité, RH, tests, appro...
2. Récolte de vos demandes de remontées (informations, alertes principales, attendus prioritaires au titre de la FHF) lors de la rencontre de F. Arnoux, Déléguée régionale, avec le DG et le DGA ARS de cet après-midi (4 septembre)
3. Instances du 11/09, point à date sur
 - a. L'ordre du jour, les enjeux
 - b. Les candidatures au CA et délégations départementales
 - c. l'organisation de la journée
 - d. stratégie V1 représentation médico-sociale (cf PJ)
4. CSOS du 14 septembre
5. Ségur de la Santé (si infos nouvelles)
6. Reprise de la réflexion sur les Internes, Proposition FHF-ARS pour paca Ouest de localiser 80 postes aux urgences (phase socle) en amont de la commission. Commission de localisation du 25 sept.
7. Annulation de SANTEXPO à l'étude formule digital. Les universités d'été à distance et sur 0,5j.
8. Contrat de Véronique Anceaux
9. Calendrier :
 - a. CA et convention du 11 sept.
 - b. CSOS du 14 septembre
 - c. Commission de répartition des postes d'internes pour le semestre novembre 2020 à mai 2021
 - d. 13^e journée régionale le 17 nov
 - e. Prochain bureau : date à déterminer (en attente retour du collaborateur parlementaire d'A. Milon pour un rétroplanning de bureaux sur le semestre)

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Déléguée Régionale : Florence ARNOUX florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



**Réunion du bureau
Vendredi 16 octobre 2020 de 9h30 à 11h00
En visio Teams**

Ordre du jour

Ordre du jour prévisionnel (à compléter/amender)

1. Ouverture par le Président et tour de table/présentations (nouveaux membres bureau, délégués départementaux)
2. Retour rapide sur les instances FHF PACA de septembre : points à retenir
3. PLFSS- Informations d'A. Milon et amendements portés par la FHF
4. Point de situation crise COVID
5. Point de situation arrière-pays niçois
6. Retour d'infos s'il y a lieu
 - a. Alertes majeures remontées à la FHF et à l'ARS par la délégation régionale
 - b. Rencontre du pôle RH en santé à l'ARS 15/10
 - c. Rencontre directrice des projets SI à l'ARS 07/10
 - d. Réunion DOMS interfédéré sur le virage numérique des ESMS 15/10
 - e. Rencontres avec ARRISMS, GEP SO, ADESM
7. Réforme financement de la psychiatrie (sous réserve)
8. Réflexion en cours confection TDB régional (inexistant) pour soutenir action de lobbying
9. Calendrier
 - a. Report 13e journée régionale du 17 nov en 2020 ? date à fixer selon propositions le cas échéant
 - b. Calendrier prévisionnel des bureaux fin 2020 et 2021
 - c. Dates rencontres bureau avec DG ARS à fixer
10. Questions diverses

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier I 3354 MARSEILLE CEDEX 5

Déléguée Régionale : Florence ARNOUX florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



**Réunion du bureau
Vendredi 6 novembre 2020 de 9h30 à 11h00
En visio Teams**

Ordre du jour

1. Point de situation COVID :
 - a. Retour d'info des dernières visio avec DOS et DOMS en interfédé
 - i. Alerte prioritaires remontées par FHF PACA
 - ii. séance de travail ARS du 04/11 sur le cadrage des visites.
 - b. Retour d'info des échanges avec FHF nationale et alertes prioritaires remontées
 - c. Tour de table sur alertes complémentaires par les membres du bureau : activité, RH, équipements, coopération, EHPAD, SSR, tests, appro...
2. Circulaire budgétaire n°2 : éléments principaux à retenir
3. Point sur PLFSS sous réserve Alain Milon
4. Interfédé
 - Rencontre avec Synerpa (03/11) en vue de concertation régulière
 - Coordination remontées points ARS Fehap-fhp-synerpa-fhf
 - Echange avec URPS
5. Intégration des représentants des CME de GHT au groupe régional des DAM. Besoin d'avoir les coordonnées pour invitation aux réunions et envoi des informations.
6. Réunion PEP'S du 05/11 : synthèse et avis sur les personnes ressources à contacter pour participer au projet.
7. Questions diverses
8. Calendrier :
 - a. Séminaire des hospitaliers 18 et 19 novembre
 - b. Contrat santé 18 novembre
 - c. Commission régionale paritaire le 25 novembre
 - d. 13^e journée régionale reportée les 8 et 9 avril
 - e. CSOS du 16 novembre
 - f. Prochain Bureau en visio le 20 novembre (?)

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Déléguée Régionale : Florence ARNOUX florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81



Réunion du bureau
Vendredi 18 décembre 2020 de 9h30 à 10h30
En visio Teams

Ordre du jour

1. Points d'attention récent rapport d'enquête Sénat sur gestion crise sanitaire : AM
2. Rencontre FHF PACA-ARS du 27/11 : avis du bureau
3. Tour de table et alertes des membres du bureau : situation sanitaire, vaccination, visites ehpad, motions CME... (non exhaustif) : tous
4. Budget FHF-PACA 2021 : actualisation de l'assiette des cotisations de la FHF-PACA : FA/VA
5. RH :
 - Résumé derniers travaux sur les affaires médicales en PACA +suites à attendre : VA/ JMM
 - Avancée initiative FHF PACA formation IDEL et équipes Ehpad : FA
6. Finances :
 - Investissements du quotidien/ courrier Président ?
 - Initiative PACA évaluation sous financement prime grand Age échelle régionale
 - Remontées PACA au national : pertes recettes USLD, Excl. Ségur...
 - Certification des comptes : faire remonter les difficultés.
7. Communication : Plaquette de présentation FHF-PACA pour avis
8. Info diverses
 - Responsabilité populationnelle /expérimentation en paca avec URPS
 - Retour sur la rencontre avec le conseiller santé de la Mairie de Marseille.
 - Désignation de 4 référents DSI de PACA au copil national FHF sur les SI
9. Calendrier :
 - RDV FHF PACA- ARS sur médico-social : 15/01 10h30-12h
 - RDV FHF PACA-ARS psychiatrie : date en attente
 - Rencontre FHF PACA-ARS PACA sur investissements à programmer en mars
 - Vœux ?

Siège social de la Délégation Régionale:
AP-HM, 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 5

Déléguée Régionale : Florence ARNOUX florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 11 54
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 15 69
Secrétariat : Germaine COSTA secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr Tel 04 91 38 14 51 Fax : 04 91 38 14 81

OJ Convention Régionale Extraordinaire, Convention Régionale Ordinaire et Conseil d'Administration du 11/09/2020



INSTANCES
vendredi 11 septembre 2020
Café d'accueil à 9h00
au Centre hospitalier Montperrin, Aix-en-Provence
Salle Auditorium

ORDRE DU JOUR

9h30

- Ouverture par le Président Alain MILON
- Echange avec le Professeur Olivier CLARIS, auteur du rapport sur la mission *Gouvernance et simplification hospitalière*
- *Quelles stratégies d'attractivité médicale privilégier post Ségur ?* Quentin Henaff responsable Affaires Médicales au pôle RH FHF

12h30 - Pause cocktail déjeunatoire

14h-16h - Réunions statutaires

Introduction :

« Road Trip » régional de la délégation régionale FHF PACA : Priorités qui se dégagent pour mieux représenter les établissements sanitaires et médico-sociaux adhérents

I. Convention Régionale extraordinaire

- Délibération : modification des Statuts (conformément aux propositions du bureau FHF PACA du 26 juillet 2019 et 24 juillet 2020, et avec l'avis favorable du Président) **cf PJ**

La Convention régionale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si sont présents le tiers au moins des délégués (soit au minimum 42 délégués présents des collèges sanitaire et médico-social ou 21 porteurs chacun d'une procuration).

II. Délibérations Convention Régionale ordinaire et Conseil d'administration :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration et de la Convention Régionale du 24 mai 2019 **cf PJ**
- Présentation du rapport moral et financier 2019 **cf PJ**
- Présentation des comptes 2019 par Pascal RIO, trésorier
- Adoption du rapport moral et financier par le Conseil d'Administration -
- Arrêté des comptes 2019 par le Conseil d'Administration
- Lecture des rapports 2019 par le Commissaire aux Comptes, KPMG SA
- Approbation des comptes 2019 par la Convention Régionale
- Décision d'affectation du résultat par la Convention Régionale
- Décision concernant le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes arrivé à échéance et de son suppléant
- Approbation du règlement intérieur par le Conseil d'Administration - **cf PJ**
- Désignation et renouvellement des postes vacants du Conseil d'Administration (mandats restant à courir jusqu'au 24 mai 2022) - voir infra pages 4 et 5 - **cf PJ**

La Convention régionale ordinaire peut valablement délibérer sans quorum et les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité des votes valablement exprimés.

Ordre du jour bilatérale entre le Directeur général de l'ARS, ses équipes et le bureau FHF PACA

OJ rencontre FHF PACA – DG ARS du 27/11/2020



RENCONTRE BUREAU FHF PACA – ARS PACA 27/11/2020

14h-15h30 : Présentiel/Visio

Proposition d'ordre du jour

- Ouverture par Philippe de Mester, Directeur général de l'ARS PACA et Alain Milon Président de la FHF PACA + tour de présentation
- Présentation synthétique par Florence Arnoux de la FHF PACA : organisation, bureau et délégués départementaux
- Echanges sur les forces et les marges d'amélioration
 - des établissements publics selon l'ARS
 - de l'ARS PACA selon les acteurs hospitaliers publics
- Sujets de préoccupations prioritaires pour les membres du Bureau FHF PACA :
 1. Stratégie d'offre dans les champs sanitaire et médico-social
 2. Ressources médicales et paramédicales
 3. Trajectoire financière des établissements pour l'exercice 2020
 4. Stratégie d'investissements pour le champ sanitaire dans le cadre de la reprise de dettes
 5. Coordination territoriale
 6. Simplification administrative

Participants :

- **En présentiel à l'ARS PACA :**
 - **FHF PACA :** Yann Le Bras, Vice-Président, Dr Joël Constans, Vice-Président, Florence Arnoux, Déléguée Régionale
 - **ARS :** Philippe de Mester, Directeur Général, et ses collaborateurs
- **En Visioconférence :**
 - **FHF PACA**
 - Alain MILON, Président – Sénateur du Vaucluse
 - **Autres membres du bureau souhaitant participer à la rencontre :**
 - Alexandra BORCHIO-FONTIMP – Sénatrice Alpes-Maritimes, Vice-Présidente
 - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE – Adjointe au Maire d'Aix-en-Provence, Vice-Présidente
 - Charles GUEPRATTE – Directeur général CHU Nice – Membre es qualité
 - Pr Thierry PICHE – PCME CHU Nice – Binôme CHU
 - Sylvia BRETON – DGA AP-HM – Représentant Jean-Olivier ARNAUD – Binôme CHU
 - Franck POUILLY – Directeur GHT 04 – Secrétaire
 - Odile REYNAUD-LEVY – PH CH Ste Marguerite/EHPAD Cassis- Binôme medico-social
 - Céline TETU – Directrice maison retraite St Chamas – Binôme médico-social
 - Bastien RIPERT-TEILHARD – Directeur CH Antibes – Binôme CH
 - Dr Jean-Marc MINGUET – PCME CH Draguignan – Binôme CH
 - Dr Rémi PICARD – PCME CH Montfavet – Binôme santé mentale
 - Pascal RIO – Directeur CH Montperrin - Trésorier et Binôme santé mentale



Le 30 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE FHF PACA

Tout faire pour que nos lignes hospitalières ne craquent pas !

Le **reconfinement total**, que la Fédération et la FHF PACA ont appelé de leurs vœux, était une décision difficile, mais avant tout une **mesure vitale pour éviter la saturation inexorable** des capacités des établissements de santé et dès lors l'effondrement de nos lignes hospitalières. Car la région **PACA** fait face depuis quelques semaines à une **accélération particulièrement inquiétante de la vague épidémique**, les chiffres s'envolant partout à l'hôpital, dans les Ehpad, en ville.

La vague du printemps, devenue vaguelette à l'été, n'est pas loin de devenir un tsunami. Ainsi notre région compte 1360 patients hospitalisés pour Covid-19, et 325 en soins critiques dont 64% dans les établissements publics ; des chiffres qui augmentent chaque jour, pour ne pas dire chaque heure. Et une projection de l'institut Pasteur exprimant un doublement de ces chiffres d'ici une semaine.

Sous la coordination d'une ARS très mobilisée depuis le début de la crise, les capacités hospitalières en soins critiques ont été très largement augmentées et continueront à l'être dans les prochains jours, grâce au concours de tous les établissements publics et privés de santé, et à leurs personnels. Au prix d'efforts importants pour les régulateurs des SAMU sont opérés des transferts de patients intra départementaux, intra régionaux, interrégionaux. En parallèle, les **établissements de santé accueillant des urgences se démènent pour augmenter massivement leur capacités d'hospitalisation conventionnelle en médecine pour hospitaliser les cas covid toujours plus nombreux**, en procédant ici à des suspensions ciblées et graduées des activités médico-chirurgicales non urgentes, là à des déprogrammations partielles ou totales des activités, à des fermetures de salles de bloc. Les médecins généralistes prêtent main forte aux services des urgences, de la régulation, viennent renforcer les visites dans les services. Les illustrations sont légion.

Malgré ces efforts constants, certains départements voient leurs capacités hospitalières réanimatoires déborder comme le Vaucluse, les Hautes Alpes, les Alpes de Haute Provence ; les Bouches du Rhône arrivent encore à absorber, fort d'une coordination médicale des soins critiques au cordeau, mais pour combien de temps ? Les Alpes maritimes voient la vague arriver inexorablement.

Ces déprogrammations graduées, encore aujourd'hui à géométrie territorialement variable selon la pression hospitalière ou épidémique, peuvent appeler à diminuer le standard de la qualité des soins, même si le corps médical s'efforce, autant que faire se peut, de limiter la perte de chance selon l'évaluation bénéfice-risque inhérente à leur profession. Mais elles s'avèrent désormais insuffisantes car l'épidémie va plus vite, trop vite. Pour être à la hauteur des enjeux, **il y a urgence que partout, tout de suite, sans considération de statut public ou privé, on observe la même dynamique de déprogrammation et de fermeture des blocs dans les établissements qui ne reçoivent pas d'urgence.**

Les établissements privés n'accueillant pas de soins critiques procèdent à des appels à volontariat auprès des soignants, les renforts médicaux et non médicaux ont commencé à arriver dans les établissements publics de première ligne, certains départements faisant figure d'exemplarité en terme de coopération publique-privée. Il est important que ces mêmes types de **renforts urgents s'amplifient rapidement dans les prochaines heures et prochains jours dans l'ensemble des départements, et soient accompagnés par les établissements.**



Les prochains jours et semaines seront critiques. Le personnel hospitalier et médico-social, déjà très éprouvé par la première vague, est combatif, mobilisé mais tout soldat, même le plus héroïque, peut tomber d'épuisement. Les mots sont forts, mais la gravité de la situation nécessite des mots forts.

Le service public hospitalier tant aimé des Français, mais aussi l'ensemble du système hospitalier de santé vaut bien à nouveau d'accepter des restrictions à quelques libertés individuelles pour préserver des intérêts primordiaux : la santé de la population, des plus vulnérables, et de ceux qui nous soignent ou prennent soin de nous ; c'est-à-dire les professionnels hospitaliers de tous bords – public, privé à but non lucratif et lucratif –, les professionnels libéraux de santé, les structures médico-sociales de prise en charge des personnes âgées et handicapées, mais aussi nos pompiers, nos policiers, nos enseignants...

Alors, pour **que nos soignants n'aient pas à faire des choix qui blessent leur éthique et épuisent leur mental**, pour **préserver les plus fragiles** de la propagation du virus, aujourd'hui, il n'y a pas de plus beau geste, pour leur manifester notre **soutien**, que de **respecter les mesures d'ordre public** qui ont été retenues. De **respecter le confinement. Sans pour autant reporter de soi-même ou renoncer aux soins urgents ou nécessaires.** Aujourd'hui comme demain, faites confiance à votre médecin, à votre hôpital.

L'« Ordre Public » n'est pas un gros mot. Rappelons qu'il est un savant mélange de sécurité publique, de salubrité publique et de tranquillité publique. Trois dimensions cruellement mises à mal ces derniers temps.

Contact presse :

Florence ARNOUX – Déléguée Régionale FHF PACA
florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr 06 20 63 15 21

Fédération Hospitalière de France - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
80, rue Brochier
13354 Marseille Cedex 5

Président : M. Alain MILON

Mercredi 4 Novembre 2020
www.laprovence.com

France

"Les hôpitaux de la région courent à la catastrophe"

Alain Milon, président de la FHF Paca, exhorte au respect du confinement



Alain Milon est médecin, sénateur LR du Vaucluse, et président de la Fédération hospitalière de France (FHF) Paca, qui réunit les établissements de santé et médico-sociaux publics.

L'Institut Pasteur prévoit un doublement du nombre des hospitalisations pour Covid d'ici une semaine. Les hôpitaux de la région pourront-ils faire face?

La situation devient critique, particulièrement dans notre région. Les réanimations du Vaucluse, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute Provence sont déjà débordées. Les Bouches-du-Rhône vont bientôt l'être. Les malades augmentent chaque jour, pour ne pas dire chaque heure. Il ne sera pas possible aux hôpitaux d'assurer une montée en charge au-delà de ce qui est prévu par l'ARS.

La FHF a plaidé pour un confinement. Les mesures vont-elles assez loin?

Ce que je vois me fait craindre le pire. J'ai conscience des dangers qu'un confinement représente pour l'économie du pays, mais d'ici 15 jours, la situation hospitalière risque d'être catastrophique. J'en appelle à la prise de conscience des citoyens. Pour que les soignants n'aient pas à faire des choix qui blessent leur éthique et épuisent leur mental, il est impératif de respecter le confinement. Le Covid, les morts du Covid, ça n'arrive pas qu'aux autres...



Pour Alain Milon, président de la FHF Paca et sénateur LR du Vaucluse, "la situation devient critique, particulièrement dans notre région".

Comment faire face aux pénuries de personnel hospitalier les prochaines semaines?

Le ministre de la Santé a indiqué que 7 000 personnes ont été formées pendant l'été, dont des infirmières. Une partie des 3 000 internes peuvent aussi être redéployés, ainsi que des soignants du privé. Mais pour le moment, ces renforts ne sont pas arrivés dans les établisse-

ments... Les soignants en poste sont épuisés, et leurs congés risquent de se faire attendre.

Pourquoi cette 2^e vague est-elle plus compliquée à gérer que la première?

D'abord parce que l'épidémie touche cette fois tout le territoire. On arrive au bout des possibilités de transferts de patients. Il était évidemment im-

possible de créer 5 000 lits de réanimation en trois mois. Ensuite, on ne peut plus retarder des opérations et des soins ambulatoires comme cela a été fait au printemps. Cela entraîne trop de pertes de chances pour les malades. On revolt aujourd'hui des cancers du sein qu'on ne voyait plus depuis 7-8 ans. À cet égard, une meilleure régulation avec le secteur privé s'impose pour encadrer les déprogrammations. Il nous faut des procédures communes, pour décider quel patient peut attendre, quel autre ne le peut pas. Cela doit s'inscrire dans la durée: le temps qu'un vaccin soit testé et commercialisé, on en prend pour deux ans minimum avec ce virus.

Reportage recueilli par Sophie MANELLI

RÉANIMATIONS À SATURATION

Le 2 novembre, 16 38 patients étaient hospitalisés pour Covid en Paca, selon le point quotidien de l'ARS (+233), 373 étaient placés en réanimation (+23). 125 décès étaient enregistrés dans la région entre vendredi et lundi. Les malades Covid occupent désormais 77,7% des lits de réanimation régionaux, où les services sont en saturation dans les Alpes-de-Haute Provence (166,7%) et le Vaucluse (143,8%).

AVIGNON

Un 3^e transfert de malades vers la Bretagne

Quatre patients de réanimation du centre hospitalier d'Avignon doivent être évacués aujourd'hui vers les hôpitaux de Vannes et de Lorient, a-t-on appris hier soir auprès de l'ARS Paca. Ces transferts seront réalisés en deux fois, à bord d'un avion médicalisé. Il s'agit de la troisième évacuation depuis la semaine dernière de patients vauclusiens vers la Bretagne, région à ce jour la moins touchée du territoire, même si l'épidémie y progresse. En Vaucluse, les réanimations sont saturées. Les malades du Covid occupent lundi 143,8% des



Mercredi et vendredi derniers, huit patients d'Avignon avaient déjà été transférés.

lits de réanimation disponibles. Largement utilisés ces dernières semaines, les transferts interdépartementaux au sein des établissements de la région Paca sont désormais peu envisageables, en raison des taux d'occupation élevés des réanimations de tous les départements et de l'afflux continu de patients (80 malades en réanimation, hier à l'AP-HM). Mercredi et vendredi derniers, huit patients d'Avignon ont déjà été transférés dans les mêmes conditions vers des hôpitaux du Finistère.

S.M.A.

TOUS ANTICOVID



Le Président

Monsieur le Premier Ministre

**Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07**

Nancy le 25 novembre 2020

Objet : Application des revalorisations Ségur

Nos Réf. : AM/FA/GC 2020-19

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous saisir à propos de la situation des personnels de la Fonction Publique Hospitalière travaillant au sein du secteur du handicap ou dans les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Les accords dits du « Ségur de la Santé » offrent une revalorisation importante et sans précédent pour la grande majorité des personnels hospitaliers. Toutefois, il s'avère que les personnels affectés dans des secteurs destinés à la prise en charge du handicap et dans les SSIAD ne sont pas concernés par la revalorisation indiciaire de 183 euros mensuels.

Il est impossible d'expliquer, de façon légitime, cette différence de traitement aux personnels concernés puisqu'ils appartiennent à la Fonction Publique Hospitalière, coexistent et s'articulent avec leurs collègues exerçant à l'hôpital ou en EHPAD.

Une telle mesure laisse augurer un phénomène de fuite des personnels vers le secteur sanitaire, dont la conséquence serait mécaniquement la dégradation de la qualité de la prise en charge par manque de ressources humaines qualifiées dans le secteur du handicap et des soins à domicile. Force est de constater que les démissions ou demandes de mutation commencent à fleurir.

La Fédération Hospitalière de France PACA vous demande de bien vouloir considérer l'extension de l'application des dispositions du Ségur de la santé à l'ensemble des fonctionnaires « hospitaliers » dans les meilleurs délais. Le temps joue contre nous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Président de la FHF PACA
Alain Milon

Siège social de la Délégation Régionale : AP-HM, 80 rue Brochier - 13354 MARSEILLE CEDEX 5
Déléguée Régionale : Florence ARNOUX - florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr - 06.20.63.15.21
Chargée de mission : Véronique ANCEAUX - veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr - 04.91.38.15.69
Secrétariat : Germaine COSTA - secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr - 04.91.38.14.51 - Fax 04.91.38.14.81

Courrier de la Vice Présidente Alexandra Borchio Fontimp au Premier Ministre

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 19 novembre 2020

Monsieur le Premier ministre,

Par ce courrier nous souhaitons vous alerter concernant l'injustice que ressentent les agents de la fonction publique hospitalière relevant du secteur médico-social au regard de l'application des accords de Ségur de la santé. Les accords du « Ségur de la santé » se sont concrétisés sur les fiches de paie d'octobre. L'incompréhension est totale !

En effet, si le protocole d'accord sur les personnels non médicaux s'applique à l'ensemble des agents de la fonction publique hospitalière, ce n'est pas le cas de la mesure de revalorisation de 183 euros qui ne bénéficie qu'aux professionnels des établissements de santé et EPHAD publics et ne s'applique donc pas à tous les agents de la fonction publique hospitalière qui exercent dans les secteurs médico-social et social (handicap, services de soins infirmiers à domicile, protection de l'enfance ...).

Un million d'agents de la fonction publique hospitalière vont pouvoir bénéficier de cette revalorisation salariale, mais malheureusement, 55 000 agents relevant des secteurs médico-social et social n'en bénéficieront pas. Il s'agit d'une différence de traitement totalement injustifiée qui entraîne une très forte incompréhension des agents et des tensions de plus en plus nombreuses au sein des établissements.

Dans notre département des Alpes-Maritimes, et plus précisément à Antibes Juan-les-Pins, la situation est particulièrement difficile compte tenu du nombre important d'agents du secteur médico-social (CSAPA, CAMSP, FAM, SAMSAH, SSIAD, SAAD) lesquels, à qualifications égales, seront donc moins rémunérés.

Ce sentiment d'exclusion est très mal vécu par les agents, notamment pour ceux qui travaillent au sein des SSIAD et des structures handicap, qui apprennent à leurs patients à vivre malgré leur sentiment d'exclusion.

Démotivation, renoncement des équipes, incompréhension ... les agents sont déçus d'autant que le secteur médico-social est peu attractif au sein de la Fonction Publique Hospitalière.

Nous souhaiterions connaître les mesures que vous envisagez pour rétablir cette inégalité de traitement vécue dans notre département mais aussi dans toute la France entre les différents agents évoluant au sein d'une même administration et qui ont participé et participent encore à la gestion de la crise COVID ensemble.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Jean LEONETTI
Maire d'Antibes Juan-les-Pins
Président du Conseil de Surveillance
du Centre hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins

Alexandra BORCHIO FONTIMP
Sénatrice des Alpes-Maritimes
Vice-Présidente de la FHF Provence
Alpes Côte d'Azur

Courrier du Vice Président Yann Le Bras aux parlementaires du 05



**Mesdames les Députées des
Hautes-Alpes
Monsieur le Sénateur des
Hautes-Alpes**

Gap, le 18/11/20

Mesdames les Députées, Monsieur le Sénateur,

À la suite des accords du Ségur de la Santé, le décret du 19 septembre 2020 précise les conditions du versement aux agents hospitaliers d'un complément de traitement indiciaire (CTI) s'élevant à 183 € par mois.

Ce CTI concerne les personnels des hôpitaux, des EHPAD hospitaliers, mais il exclut les agents des autres structures médico-sociales, ce qui méconnaît le fonctionnement réel des établissements publics de santé, qui associent dans un même ensemble des services sanitaires et des structures médico-sociales.

C'est notamment le cas au sein de notre Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Le Centre Hospitalier d'Aiguilles-Queyras, outre un service de court-séjour et un EHPAD, comprend deux Foyers d'Accueil Médical (FAM) et un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).

Ainsi, à Aiguilles, ce sont 33 agents hospitaliers qui sont pénalisés, et cette iniquité est d'ores et déjà source d'un sentiment d'injustice et de colère.

Au Centre Hospitalier d'Embrun, 14 agents du SSIAD sont également concernés.

C'est également le cas au Centre Hospitalier Buëch Durance qui comprend un FAM et une MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) avec au total 72 agents concernés.

Alors même que les établissements traversent une crise difficile en raison de la COVID-19, face à laquelle l'ensemble des professionnels se mobilisent courageusement, la situation vient créer de nouvelles tensions et engendre un risque réel de départs de professionnels.

Je tenais à vous en tenir informés, et vous remercie par avance de votre attention.

Je vous prie de croire, Mesdames les Députées, Monsieur le Sénateur, à l'expression de ma considération respectueuse.

Le Directeur,
CHICAS Gap-Sisteron, CH Briançon,
CH Embrun, CH Aiguilles-Queyras,
EHPAD Guil'Ecrins,
Président du Comité Stratégique du
GHT des Alpes du Sud,

Yann LE BRAS

Entretien, sites [réseau CHU](#) et [réseau hôpital et GHT](#), 14 novembre 2020

Les hôpitaux de PACA face au COVID-19: «Ne pas baisser la garde, les jours et semaines à venir seront décisifs»

Réseau CHU - samedi 14 novembre 2020, 10h00 vu(s)



Alors que le dernier bilan officiel de l'épidémie COVID fait état de plus de 42 000 morts en France et que les services de réanimation arrivent à saturation dans certaines régions, les hospitaliers s'organisent et jouent de solidarité pour rester sur le pied de guerre face au virus. Le témoignage de Florence Arnoux, déléguée régionale de la FHF PACA, une des 5 régions les plus impactées.

Aujourd'hui, au cœur de cette nouvelle déferlante épidémique, quel regard portez-vous sur la situation en Région PACA?

Qui me connaît sait que je ne suis pas du genre alarmiste. Mais étant l'interlocutrice quasi quotidienne des établissements de santé et médico-sociaux publics de la région, je mentirais si je disais que je ne suis pas inquiète de la tournure que prend l'épidémie en PACA. **3260 patients sont actuellement hospitalisés pour covid, dont 1620 pour les seules Bouches du Rhône.** Tous les indicateurs de suivi épidémique sont en hausse et s'emballent depuis plus d'une semaine. Ici et là on s'accroche à une diminution frêle du nombre de passages aux urgences, mais sur les 7 derniers jours, le taux moyen régional de passage aux urgences pour covid est passé de 7,71% à 8,74%. Ça se traduit, en une semaine, par +123 patients en réanimation, avec une moyenne d'âge de 66 ans, ou encore + 326 patients en hospitalisation covid, pour poursuivre avec quelques chiffres «parlants».

En moyenne 36 personnes décèdent chaque jour du virus, avec une moyenne d'âge de 82 ans, c'est 270 de plus en une semaine, le pic de printemps (150 patients) ayant été largement dépassé depuis 15 jours. Plus de 140 établissements médico-sociaux ont déclaré cette semaine au moins 1 cas confirmé dans leur établissement contre seulement 120 la semaine précédente. Les clusters en Elphad flambent, avec un doublement entre octobre et novembre. La réalité dépasse la fiction et les projections de l'Institut Pasteur.

Les 15 jours à venir seront décisifs et je crois qu'il ne faut pas se priver de rappeler à la population l'importance des gestes barrières dans les espaces confinés, à la maison en particulier. Car ce virus a ceci de pervers qu'il est tout à la fois ultra bénin dans certains cas et dramatiquement sévère voire fatal dans d'autres cas. L'idée de «gripette» est encore dans l'esprit de certains faisant oublier que la mortalité est 3 fois plus importante que pour la grippe ou encore que 25% des patients hospitalisés en réanimation ont moins de 65 ans.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas dire que les acteurs de santé et en particulier les acteurs hospitaliers ne sont pas à pied d'œuvre: l'ARS PACA est très mobilisée et joue pleinement son rôle de coordination des établissements de santé, publics et privés. Par ailleurs, les hôpitaux publics anticipent le plus souvent les mesures attendues d'eux en termes d'augmentation capacitaire ou de déprogrammation des activités médico-chirurgicales non urgentes. Tout n'est pas parfait évidemment, mais les hôpitaux et les cliniques jouent le jeu, s'articulent: des initiatives loco-locales de mise à disposition de main forte de certaines cliniques ou direction des hôpitaux sont à saluer, avec dans certains départements ou sous-territoires des coopérations exemplaires. Les libéraux sont engagés à leurs côtés. L'ensemble des fédérations sont mobilisées, échangeant, s'épaulant, pour ne pas dire se serrent les coudes, et bien sûr s'attachent à faire le go between à chaque fois qu'il faut mettre un peu de vent dans les voiles ou de dégraisser dans les courroies.

Quelles mesures ont été mises en place en termes d'organisation et de partage d'informations au niveau des GHT?

Le mot d'ordre a été le plus longtemp possible d'éviter ou de limiter autant que faire se peut la déprogrammation des soins non urgents afin d'éviter ce qu'on a trop bien connu au printemps: les retards de diagnostics et les pertes de chance associées. **Malheureusement la vague était trop grosse et l'ARS a dû se résoudre à faire passer la région en palier 5 avec la déprogrammation de l'activité médico-chirurgicale non urgente.** Je crois que c'était la décision la plus responsable à prendre. Décision difficile, très impactante pour les cliniques chirurgicales dont l'activité est essentiellement ou quasiment réglée. Très impactante aussi pour les établissements publics. Sa mise en œuvre appelle sur le terrain une application intelligente, raisonnée, responsable, afin notamment de protéger l'activité de recours et de référence et les filières prioritaires des CHU mais aussi des gros établissements, publics comme privés. Autant dire qu'il n'y a pas une partition mais des partitions. C'était aussi la seule décision possible, dans l'urgence de la situation, pour libérer des lits de médecine et de soins critiques et surtout pour dégager des moyens humains pour armer ces unités.

La dispersion des moyens n'est pas un luxe que l'on peut s'offrir. En effet, les départements de PACA ne sont pas tous impactés de la même façon, les Alpes maritimes étant encore un peu préservées. Les transferts entre départements sont préférés à des transferts interrégionaux très angoissants

La dispersion des moyens n'est pas un luxe que l'on peut s'offrir. En effet, les départements de PACA ne sont pas tous impactés de la même façon, les Alpes maritimes étant encore un peu préservées. Les transferts entre départements sont préférés à des transferts interrégionaux très angoissants pour les patients, et très lourds en logistique. Or le Var déborde, le Vaucluse déborde, les Hautes Alpes débordent alors même que les hôpitaux publics ont poussé les organisations et augmenté leurs capacités d'hospitalisation en réanimation à des niveaux jamais égalés. Dans ce cadre, le 06 devient «terre d'accueil» en particulier pour les patients critiques du 84 et du 05. Au sein des GHT, les directeurs et PCME ne cessent d'échanger pour partager, s'informer, s'alerter, se synchroniser. C'est pareil entre les PCME au niveau régional. La FHF Paca contribue à circuler au maximum les informations à l'échelle régionale.

Au niveau des établissements, les acteurs inventent, innove, s'adaptent. Ils ont appris de la première vague, les équipements sont là, les procédures sont rodées. Mais de même qu'il n'y a pas de pensée magique, il n'y a pas d'organisation magique: face à un niveau croissant d'hospitalisation, face aux clusters de résidents en elphad, face aux contaminations de personnels, on bascule en «organisation dégradée» comme on dit. En d'autres termes, les patients qui auraient relevé de soins critiques sont maintenus en unité conventionnelle, sous débit élevé d'oxygène, le colorant de patients covid est monnaie courante, les chirurgiens volontaires se réinventent logisticiens ou se passent pour un temps avec un collègue médecin pour renforcer les unités de médecine covid; et en ce moment la réflexion porte sur la prise en charge des patients oxygène-respirants au domicile via les HAD. Et j'en passe. C'est à dire près pareil partout en France à ma connaissance. Il reste un axe majeur de progression: mieux communiquer en direction des médecins traitants avant la sortie du patient, et dans ce cadre les CPIS sont des acteurs à privilégier.

Comment les directions hospitalières abordent-elles la montée en puissance de l'épidémie?

Avec pragmatisme, engagement et en articulation et étroite avec la communauté médicale et soignante. La crise a fait sauter un certain nombre de verrous réglementaires et a permis la mise en œuvre d'une plus grande subsidiarité, à savoir une prise de décision au bon niveau et plus rapide. Et ce principe, que beaucoup appelaient de leurs vœux fait effectivement ses preuves. Les grandes lignes de la stratégie sanitaire sont définies par l'ARS mais les décisions se prennent au cas par cas dans les établissements au plus près du terrain, en fonction de la situation locale, des équipes, des moyens, de la patientèle... pour plus d'agilité et de réactivité.

Je ne vais pas vous dire que les directions n'ont pas le nez au vent quand approche le WE, encore plus impactés qu'en semaine par les tensions sur les effectifs. Tous les établissements publics de santé ont participé à l'effort de guerre en doublant voire parfois triplant leurs capacités en lits de soins critiques, et en augmentant leurs unités conventionnelles. Des solutions de renfort ont été cherchées partout, mais restent aujourd'hui insuffisantes. On est arrivé à des situations où les médecins anesthésistes réanimateurs prennent une garde un jour sur deux car les métrinaires ont un peu moins le sens du service public cheville au corps... Comme c'est le cas aussi dans d'autres régions, certains acteurs de santé rechignent à venir prêter main forte, attendant pour certains l'assignation ou la réquisition... mais c'est heureusement marginal, et il serait regrettable de devoir en passer par là.

Enfin, ce n'est pas un scoop exclusif au covid: le problème de manque de personnels médicaux et paramédicaux dans les hôpitaux ne date pas d'aujourd'hui. Ce sur quoi les directions et la FHF alertent depuis des années. Cette terrible épidémie a eu au moins le mérite de mettre les projecteurs sur ce problème de fond.

Dans quel état d'esprit les équipes vivent-elles cette seconde déferlante?

Elles tiennent, elles font face. Leur capacité de résilience est chaque jour sollicitée: face à la crise, face à l'incertitude, face aux injonctions paradoxales, face à la mort, face à l'angoisse des familles. C'est dans leur ADN de s'adapter, c'est dans leur logiciel de penser en gestion de crise: les urgences en tant que service donnent en effet le rythme à tous les étages hospitaliers, et les urgences en tant que situations font partie du quotidien des hospitaliers, tous métiers confondus. Ils sont portés par quelque chose de profond qui est le sens du service public. 24/24. Avant j'aurais haïté à dire cela tant «le sens du service public» était devenu au fil du temps une expression galvaudée, un mot valise. Ce n'est, je crois, plus du tout vrai... Les hôpitaux publics ont été remis à l'honneur avec cette crise, et les femmes et les hommes qui en sont le poumon. Dans un contexte très médiatisé, elle a mis au premier plan et de façon inédite la puissance de mobilisation et d'adaptation du système hospitalier. Le grand public a redécouvert, avec émotion, avec fierté, l'hôpital public et toutes celles et ceux qui y travaillent. Les professionnels de santé se sont sentis reconnus, réhabilités en quelque sorte, et dès lors plus liés à leur tour de leur institution.

Evidemment, les équipes sont épuisées, voire épuisées physiquement et psychologiquement. C'est une course de fond, un marathon sans ligne d'arrivée. La raison est conjoncturelle mais aussi structurelle: le manque de soignants dans les hôpitaux publics ne date pas d'aujourd'hui comme je l'évoquais, il s'est seulement ces dix dernières années. L'absentéisme actuel augmente et il n'est pas attribuable essentiellement aux contaminations covid. On n'observe pas non plus de fuite des personnels vers des herbes plus vertes ailleurs, comme on a pu l'entendre dans certains médias parisiens.

Les avancées du Ségur et sa concrétisation rapide par les revalorisations de salaires et les primes promises ont aussi montré à la majorité des hospitaliers qu'ils avaient été entendus. Mais je me mets à la place de la minorité des oubliés du Ségur, à savoir les agents des SSIAD, des établissements pour personnes handicapées, autant d'aides-soignants, d'IDE qui sont prêts à demander leur mutation vers les établissements de santé ou les Elphad si cet oubli, terriblement inéquitable, n'est pas rectifié rapidement par les pouvoirs publics. Les conséquences ne sont pas anodines: les premières demandes de mutations arrivent d'ailleurs sur les bureaux des directions, qui sont dès lors bien en mal de demander à ces agents des SSIAD de venir renforcer leurs collègues de l'HAD ou de l'elphad pour prendre des patients covid; collègues qui, eux, bénéficient des mesures du Ségur. Ça laisse des marques ce type de mesures excluant des secteurs indissociables de l'hôpital et indissociables du soin. Le FHF monte au créneau depuis plusieurs mois après de l'avenue de Ségur et de Maitron, et je ne peux pas imaginer que nous ne soyons pas entendus. L'équité la plus élémentaire s'impose ici.

Quelles sont à cette heure les priorités et les attentes des personnels hospitaliers?

Vous allez dire que j'insiste, mais oui je me dois de le faire. La principale préoccupation aujourd'hui est orientée par l'urgence de la situation: obtenir des renforts de personnels médicaux et paramédicaux dans les établissements de santé et médico-sociaux. Et que le rescapé de la vague n'emporte pas plus tard avec lui ses renforts. Ça craque partout, et chaque jour on craint que la digue ne cède. Alors il faut qu'aucun obstacle ne vienne entraver les recrutements. Un sacré challenge pour notre pays qui adore mettre en places des mille feuilles de règles, de procédures, de prérequis... Mais ce besoin premier, vital, vient masquer les autres préoccupations de fond, qu'il ne faut pas pour autant passer sous silence: reconnaitre salariales rapides, équité de traitement, simplification. Ne pas voir revenir en boomerang des mesures d'austérité. Les hôpitaux publics ont déjà suffisamment subi de care d'aménagement ces dernières années.

Ensuite, je crois pouvoir dire que les personnels hospitaliers en appellent à la solidarité de tous pour que les usagers respectent les protocoles mis en place et les gestes barrières. Car au cœur de la crise la nécessité de devoir rappeler à l'ordre les patients, les usagers, les familles, les visiteurs, ajoute à leur épuisement. Quant à moi, ancienne directrice d'hôpital, porte-parole des établissements publics de santé et médico-sociaux de la région PACA, je ne tiens pas particulièrement ici à pointer tel ou tel comportement, à culpabiliser qui que ce soit, et encore moins à être rabat-joie. Mais je m'adresse toutefois à tous ceux qui aujourd'hui baissent la garde parce qu'ils ont entendu parler d'un vaccin fiable à 90% ou qui sont depuis le début dans la dégradation de la gravité de la situation pour quelle que raison que ce soit: si vous ne faites pas confiance aux pouvoirs publics, au conseil scientifique, aux médias, faites au moins confiance aux hospitaliers de terrain qui sur tous les réseaux sociaux vous exhortent, au moins pour ces quelques semaines, à strictement respecter les gestes barrières (hygiène des mains, aération, port du masque) et les mesures de distanciation. C'est toute la considération qu'ils réclament. L'hôpital boueverse son organisation chaque jour, il attend de vous un peu de réciprocité. Après les applaudissements du printemps, ce serait la plus belle déclaration d'amour.

Betty Mamane

Catégorie : A la une, Urgences - Plans blancs, Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille, Management

La communication/le travail d'influence : sélection de Posts Twitter 2020

 **FHF-PACA** @fhf_paca · 25 déc. 2020

#Noel 📺 🧑🏻🦺 🎁 Un très grand merci à tous les agents de la fonction publique hospitalière, à l'hôpital comme dans nos #EHPAD , qui ont travaillé hier, sont présents aujourd'hui, et le seront les jours qui viennent 🌲 🧡 ⭐

🗨️ 🔄 2 ❤️ 4 📤 📊

 **FHF-PACA** @fhf_paca · 30 nov. 2020

Les hôpitaux attendent l'"année blanche" budgétaire pour "tirer le rideau" sur 2020 @hospimedia



Les hôpitaux attendent l'"année blanche" budgétaire... Officiellement, rien n'est encore acté, l'igas doit en expertiser le scénario mais l'idée d'accorder aux ... hospimedia.fr

🗨️ 🔄 ❤️ 📤 📊

 **FHF-PACA** @fhf_paca · 25 nov. 2020

✉️ Courrier de notre Président, je @SenateurMilon , à l'attention du Premier Ministre @JeanCASTEX appelant à une application urgente des revalorisations du #Segur aux personnels hospitaliers travaillant dans le champ du #handicap et dans les #SSIAD #équité @laFHF #PACA 📄

Le Président	Monsieur le Premier Ministre
	Monsieur Jean CASTEX Premier Ministre 57 rue de Varenne 75700 PARIS SP 07
	Nancy le 25 novembre 2020
Objet : Application des revalorisations Ségur Nos Réf. : AM/FA/GC 2020-19	
Monsieur le Premier Ministre,	
J'ai l'honneur de vous saisir à propos de la situation des personnels de la Fonction Publique Hospitalière travaillant au sein du secteur du handicap ou dans les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).	
Les accords dts du « Ségur de la Santé » offrent une revalorisation importante et sans précédent pour la grande majorité des personnels hospitaliers. Toutefois, il s'avère que les personnels affectés dans des secteurs destinés à la prise en charge du handicap et dans les SSIAD ne sont pas concernés par la revalorisation indiciaire de 183 euros mensuels.	
Il est impossible d'expliquer, de façon légitime, cette différence de traitement aux personnels concernés puisqu'ils appartiennent à la Fonction Publique Hospitalière, coexistent et s'articulent avec leurs collègues exerçant à l'hôpital ou en EHPAD.	

RIPERT Bastien et 9 autres personnes

🗨️ 🔄 5 ❤️ 9 📤 📊

FHF-PACA @fhf_paca · 24 nov. 2020

Les hôpitaux publics demandent à Castex un geste pour les "oubliés du Ségur" laprovince.com/actu/en-direct...
 La @laFHF, la @fhf_paca et les autres FHF régionales multiplient les actions auprès de @JeanCASTEX et de @Matignon



Les hôpitaux publics demandent à Castex un geste ...
 Les hôpitaux publics demandent à Castex un geste pour les "oubliés du Ségur"
laprovince.com

5 15

FHF-PACA @fhf_paca · 24 nov. 2020

Motion de soutien du conseil de surveillance du CH de Puget Théniers (06) aux hospitaliers du secteur médico-social et du handicap, exclus du #SegurDeLaSante
 @BastienRIPERT @AlexndraBorchio



Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins et FHF

4

FHF-PACA @fhf_paca · 23 nov. 2020

Lettre à @JeanCASTEX de @AlexndraBorchio, vice présidente de la @fhf_paca et @JeanLeonetti, appelant l'attention du premier Ministre sur l'iniquité du #SegurDeLaSante vis-à-vis des agents de la FPH travaillant dans le champ du médicosocial autre que les Ehpad | @laFHF



FHF et 3 autres personnes

7 15

FHF-PACA @fhf_paca · 22 nov. 2020

La solidarité intra-régionale entre hôpitaux publics se poursuit chaque jour en PACA : ici l'exemple entre le CH intercommunal des Alpes du Sud (05) et l'@hopitalAntibes

Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins @hopi... · 21 nov. 2020
 2 patients du CHICAS de Gap ont été transférés à l'Hôpital d'Antibes. Merci aux acteurs à l'œuvre dans cette opération et aux réanimateurs de l'Hôpital.
nicematin.com/sante/deux-pat...

3



FHF-PACA @fhf_paca · 19 nov. 2020

L'interdépendance est une force...
l'hôpital de Cannes peut en témoigner



Hôpital de Cannes Simone Veil @hopitaldecannes · 19 nov. 2020

Plus que jamais le projet de l'hôpital PARTENAIRES prend tout son sens : parcours patients avec le GHT06, avec les cliniques notamment @AlmavivaSante (Oxford), avec les SSR du bassin, avec les EHPAD du territoire, avec les médecins de ville CPTS, avec la plateforme d'appui. Merci

[Afficher cette discussion](#)



2

3



FHF-PACA @fhf_paca · 18 nov. 2020

Hôpitaux des portes de Camargue :
« Les oubliés du #Ségur (personnels hospitaliers travaillant dans les structures de prise en charge du handicap et dans les services de soins infirmiers à domicile réclament l'équité » @laprovence @VilleTarascon

TARASCON

Les oubliés du Ségur de la santé réclament l'équité

Les organisations syndicales FO, CGT, Sud santé et Unsa des hôpitaux portes de Camargue à Tarascon ont appelé le personnel de l'établissement à manifester une partie de la journée d'hier, lors d'un pique-nique de lutte organisé devant l'entrée de l'hôpital. Le motif de ce mouvement protestataire : la différence de traitement entre les différents établissements à la suite du Ségur de la santé. Si le personnel de l'hôpital et celui des Ehpad s'est vu attribuer un complément de traitement indiciaire de 125€ nets mensuels, cela n'a pas été le cas pour les employés.



3



FHF-PACA @fhf_paca · 17 nov. 2020

La solidarité intra-régionale entre hôpitaux publics se poursuit chaque jour en PACA : ici l'exemple entre le CH intercommunal des Alpes du Sud (05) et l'@hopitaldecannes 🇫🇷❤️👍

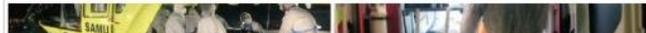


Hôpital de Cannes Simone Veil @hopitaldecannes · 17 nov. 2020

#COVID19 - Solidarité 05-06 entre établissements de santé @fhf_paca @laFHF

Après l'accueil d'une patiente du Grand Est en avril dernier, @hopitaldecannes Simone Veil (GHT 06) a accueilli hier soir deux patients en provenance du Groupement Hospitalier de Territoire Alpes du Sud

[Afficher cette discussion](#)





FHF-PACA @fhf_paca · 16 nov. 2020

Les "Ressources Humaines", ces hommes et ces femmes qui puisent chaque jour dans leurs ressources physiques, mentales, dans leurs ressources naturelles pourrait-on dire, n'ont jamais aussi bien porté leur nom dans nos établissements publics de santé et médico-sociaux



FHF



FHF-PACA

840 Tweets



FHF-PACA @fhf_paca · 13 nov. 2020

La solidarité intra-régionale entre hôpitaux publics se poursuit chaque jour en PACA : ici l'exemple entre le CH intercommunal des Alpes du Sud (05) et le CH de Grasse (06) @w_benbrahim



Jérôme Viaud @JeromeViaud · 12 nov. 2020

#solidaritecovid19 Le Centre Hospitalier de Grasse @w_benbrahim accueille 2 patients #COVID19 en réanimation en soutien et solidarité du Groupement Hospitalier de Territoire Alpes du Sud. Nous sommes fiers de participer à la solidarité régionale. @ARSPaca #confiance #soutien twitter.com/w_benbrahim/st...



1



5



Vous avez retweeté



Réseau Hôpital & GHT @ReseauHetGHT · 13 nov. 2020

Les hôpitaux de PACA face au #COVID19: "Ne pas baisser la garde, les jours et semaines à venir seront décisifs" reseau-hopital-ght.fr/actualites/spe... @laFHF #PACA @Florence_Arnoux



FHF-PACA @fhf_paca · 5 nov. 2020

Tout à fait.

Et on pourrait bien ne pas avoir le luxe d'attendre quelques jours au vu de la déferlante croissante de patients lourds arrivant dans nos hôpitaux jour après jour après jour.

FHF @laFHF · 5 nov. 2020

[Interview 🗣️] "Si dans quelques jours les premières données #covid19 post #reconfinement montrent que la tension est trop forte, il faudra envisager un tour de vis supplémentaire" indique @fredvalletoux sur @LCl ce midi 📺



🗨️ 1 ❤️ 2 📤 📺



FHF-PACA @fhf_paca · 5 nov. 2020

Échange bi-hebdo entre la @laFHF et les FHF régionales. Coordination, alertes, remontées et redescendes d'informations, partage de bonnes pratiques, pour un accompagnement au plus près des besoins des établissements et un lobbying plus fort. #COVID19



MALACCHINA Serge_FHF AURA et 9 autres personnes

🗨️ 🔄 ❤️ 3 📤 📺



FHF-PACA @fhf_paca · 5 nov. 2020

C'est fondamental : ne renoncez pas aux soins, ne déprogrammez-pas/ne reportez pas de vous même vos rdv de consultation !
La priorisation, l'objectivation de ce qui ne doit pas être reporté, doit plus que jamais être faite par votre médecin de ville, votre médecin hospitalier.

Marie-Cécile Renault @Firenault · 5 nov. 2020

"Ne vous déprogrammez pas seul! Certains patients annulent leurs consultations à l'hôpital. Ils n'ennuient pas les hôpitaux en venant! Ce qui nous ennuie c'est de retrouver 2 mois plus tard des tumeurs plus

FHF-PACA @fhf_paca · 30 oct. 2020
L' « Ordre Public » n'est pas un gros mot. Rappelons qu'il est un savant mélange de sécurité publique, de salubrité publique et de tranquillité publique. Trois dimensions cruellement mises à mal ces derniers temps.

1 1 1

Afficher cette discussion

FHF-PACA @fhf_paca · 30 oct. 2020
Respectons tous le confinement. Sans pour autant reporter de soi-même ou renoncer aux soins urgents ou nécessaires. Aujourd'hui comme demain, faites confiance à votre médecin, à votre hôpital.

1 1 3 1

Afficher cette discussion

FHF-PACA @fhf_paca · 30 oct. 2020
Pour que nos soignants n'aient pas à faire des choix qui blessent leur éthique et épuisent leur mental, pour préserver les plus fragiles, aujourd'hui, il n'y a pas de plus beau geste, pour leur manifester notre soutien, que de respecter les mesures d'ordre public retenues.

1 2 3 1

Afficher cette discussion

FHF-PACA @fhf_paca · 30 oct. 2020
👉 : la santé de la population, des plus vulnérables et de ceux qui nous soignent ou prennent soin de nous...à savoir les professionnels hospitaliers de tous bords, libéraux, structures médico-sociales pour personnes âgées et handicapées mais aussi nos pompiers, nos policiers...

1 1 1 1

FHF-PACA @fhf_paca · 16 oct. 2020
#PLFSS2021
Retrouvez les propositions et priorités de la @laFHF ici : bit.ly/3o5LUO3



1

FHF-PACA @fhf_paca · 16 oct. 2020
Réunion ce jour du bureau renforcé et élargi, plus paritaire, plus représentatif de nos adhérents, à savoir des établissements publics sanitaires et médico-sociaux de toutes tailles et de toutes catégories, mais aussi plus représentatif des 6 départements de #PACA ! 🍌🍌🍌🍌🍌🍌



Alpes de Haute Provence et 5 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 16 oct. 2020

Le 09/10 : échange nourri avec l'ARRISMS (Association régionale des institutions sociales & médico-soc.) qui, à l'instar du @GEPSo_Asso et de la @fhf_paca réclame une équité de traitement par le #SegurdelaSante envers les professionnels de ces institutions
#handicap #domicile



@gép_so et FHF



FHF-PACA @fhf_paca · 26 sept. 2020

La #fhf_paca est très honorée de pouvoir compter sur l'engagement à ses côtés d' @AlexndraBorchio , conseillère municipale d'@antibes_jlp , conseillère départementale des @AlpesMaritimes et chargée de mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes. @laFHF @hopitalAntibes

Alexandra BORCHIO FONTIMP @AlexndraBorc... · 25 sept. 2020

Très heureuse de rejoindre le conseil d'administration de la @fhf_paca présidé par le @SenateurMilon afin d'apporter mon soutien au service public hospitalier et médico-social.

#santé

@Florence_Arnoux



040 tweets

FHF-PACA @fhf_paca · 23 sept. 2020

3 #COVID-19 #renforts
Urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, infirmiers avec compétence réa ou polyvalents, techniciens de labo formés aux automates PCR (...) les hôpitaux publics de #Marseille #Aix #Nice #Avignon ont besoin de vous pour ne pas avoir à déprogrammer 🤔

#RENFORTSCOVID19 #PACA
#HOPITAUX PUBLICS

Vague 2 : Anticiper pour ne pas avoir à déprogrammer !

Infirmiers, médecins urgentistes, médecins anesthésistes-réanimateurs, mais pas que... : venez grossir les rangs des hôpitaux publics des BDR et de PACA transitoirement...ou durablement !

ACCUEIL CHALEUREUX GARANTI DANS LE RESPECT DES #GESTESBARRIERES !



hopital.fr et 9 autres personnes

1 4 4

FHF-PACA @fhf_paca · 25 sept. 2020

2 #COVID-19 Anticiper pour ne pas déprogrammer !

- 👉 PACA 63% lits réa installés dans le public
- 👉 Coopération fluide avec @FEHAP_actu @La_FHP @GroupeUNICANCER
- 👉 Coordination au fil de l'eau entre @ARSPaca , fédérations, établissements et @urps_ml_paca

#Tousimpliqués 🙌👏

3 3

FHF-PACA @fhf_paca · 25 sept. 2020

1 #COVID-19 Anticiper pour ne pas déprogrammer ! Les hôpitaux publics de #Paca réorganisés en rangs serrés.

À ce stade :

- 👉 repriorisation d'activités
- 👉 augmentations capacitaires
- 👉 redéploiement d'effectifs

FHF-PACA @fhf_paca · 15 sept. 2020

Convention et CA de la @fhf_paca le 11/09/2020
Merci au Pr Olivier Claris, à @QHenaff de la @laFHF et M Dumont de l'@anh_paca pour leurs contributions à notre stratégie de groupe public... : #attractivité #gouvernance #simplification #ouverture #lobbying d'intérêt général



3



FHF-PACA @fhf_paca · 2 sept. 2020

...

Road trip régional de la délégation @fhf_paca :
☀️ le 02/09 à au centre hospitalier intercommunal Aix-Pertuis
@hopaixpertuis avec son directeur général, N Estienne et son PCME le Dr Y Rimet



Vous et 4 autres personnes



3



FHF-PACA @fhf_paca · 31 août 2020

...

Road trip régional de la délégation @fhf_paca : ☀️ le 31/08 au CH Montfavet avec notamment la déléguée régionale du #gepsa (étab. publ. sociaux & médico-soc. champ handicap, protection enfance, personnes âgées) et le délégué régional de l'#adesm (étab. publ. de santé mentale)



Vous et Florence Arnoux



3



FHF-PACA @fhf_paca · 31 août 2020

...

Road trip régional de la délégation @fhf_paca : ☀️ le 28/08 au centre hospitalier #salondeprovence avec son directeur JY Lequellec et son PCME, le Dr Mofredj.





FHF-PACA @fhf_paca · 1 sept. 2020

Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca :

📍 le 01/09 au CH de #Menton avec la directrice par intérim O. Capitani, et la PCME le Dr E. Benattar



Vous et 2 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 26 août 2020

Reprise du Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca :

📍 ce 25/08 à l' @aphm_actu avec son directeur général, @ARNAUDJO2, également membre du bureau @fhf_paca , et sa DGA en charge des collaborations, Sylvia Breton.



Vous et 4 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 26 août 2020

👉 #TousMasqués Tous vigilants pour protéger nos aînés et nos professionnels de santé

📱 Partagez vos #vidéos pour expliquer pourquoi vous portez le #masque.

#COVID19 #coronavirus @ARSPaca





FHF-PACA @fhf_paca · 5 août 2020

La @fhf_paca adresse son soutien et sa solidarité au peuple libanais ainsi qu'aux secours et hôpitaux de #Beyrouth dont certains sont touchés par l'explosion



FHF-PACA @fhf_paca · 31 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca avant les départs en congés

📍 ce 31/07 à l' @HopitalAubagne avec sa directrice Stéphanie Luquet et son PCME, le Docteur @msalem5757



Vous et 4 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 30 juil. 2020

C'est la marque et l'esprit FHF déclinés en région !



FHF @laFHF · 30 juil. 2020

Les Fédérations hospitalières régionales (FHR) sont au plus près des établissements de #santé et médico-sociaux dans les #territoires 🇫🇷

➡ Un exemple avec la @fhf_paca [twitter.com/fhf_paca/statu...](https://twitter.com/fhf_paca/status...)



FHF-PACA @fhf_paca · 29 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca

📍 ce 29/07 avec des directeurs et responsables d'ehpad publics membres de l' @APMESS13 , réunis ce jour en AG, dans la belle ville de @SaintChamas



Vous et 2 autres personnes





FHF-PACA @fhf_paca · 22 juil. 2020

La @fhf_paca s'associe aux messages de tristesse & condoléances suite au décès du directeur d'hôpital tout jeune retraité, Hervé Dany, hospitalier convaincu et reconnu de tous pour ses qualités humaines, qui a longtemps œuvré en PACA : @ch_briancon @HopitalAubagne @hopaixpertuis



2

3



FHF-PACA @fhf_paca · 20 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca
📍 ce 20/07 avec A. De Haro Directeur du CH de #Carpentras (CH membre fondateur du 1er Pôle de santé public-privé), le Dr O Lapierre, PCME, E. Matteo, directeur Ehpads de Bedarride et Bédoin et A Bentayeb, ED3S
#TourneeDesHopitaux



Vous et 3 autres personnes

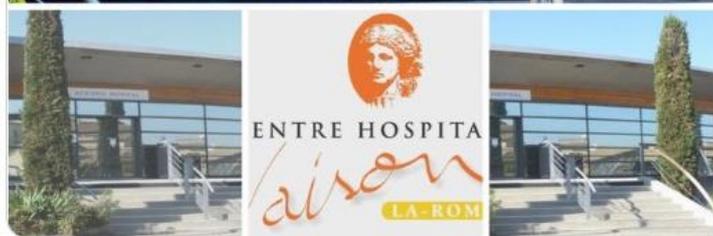


4



FHF-PACA @fhf_paca · 20 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la délégation @fhf_paca
📍 ce lundi 20/07 au CH #Vaison la Romaine en direction commune avec l'Ehpad de Malaucene, avec son directeur, Blaise Chamaret
#TourneeDesHopitaux



Vous et 2 autres personnes



1

2





FHF-PACA @fhf_paca · 16 juil. 2020

Poursuite du road trip 🚗 régional de la @fhf_paca
📍 ce jeudi 16 juillet au @CHUdeNice avec Charles Guepratte, directeur général et Laurent Aubert, Directeur en charge des coopérations
#GHT06



Vous et 2 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 16 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la @fhf_paca
📍 ce jeudi 16 juillet au Groupe hospitalier Sophia Antipolis- Vallée du Var avec @BastienRIPERT , directeur général
#Antibes #JuanlesPins



Vous et 2 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 15 juil. 2020

Road trip 🚗 régional de la @fhf_paca
ce mercredi 15/07
📍 au centre hospitalier de #Brignoles avec Richard Lamouroux, directeur général et le Dr Christian Bar, PCME





FHF-PACA @fhf_paca · 15 juil. 2020

Road trip régional de la @fhf_paca ce mercredi 15/07

👉 au @CHToulonLaSeyne avec Michel Perrot, directeur général et le Dr Jean-Noël Poggi, vice PCME



Vous et 2 autres personnes



FHF-PACA @fhf_paca · 10 juil. 2020

Dans le @ledauphine du 9/07, le dispositif de #télémédecine mis en place par le GHT Alpes du Sud (05) mis à l'honneur ! @ReseauHetGHT



FHF-PACA @fhf_paca · 9 juil. 2020

Poursuite du road trip régional de la @fhf_paca

👉 ce jeudi 9/07, au Centre Hospitalier d' #Avignon avec Jean-Noël Jacques, directeur général, le Dr Jean-Marc Broglia, PCME, et Nathalie Castoldi, directrice adjointe au CH Carpentras, référente #GHT 84





FHF-PACA @fhf_paca · 9 juil. 2020

Poursuite du road trip régional de la @fhf_paca
👉 ce jeudi 9/07, au tour du Centre hospitalier d' #Orange en direction commune avec le CH de #Valreas , les ehpad de #Bollene et de #Piolenc avec C. Gilan, directeur général, son équipe et les Drs I. Diderot et P. Bigot, PCME



🗨️ 1 ❤️ 2 📌 📏



FHF-PACA @fhf_paca · 8 juil. 2020

Road trip régional de la @fhf_paca 👉 ce mercredi 8 juillet, au tour du Centre hospitalier d' #Allauch, avec avec Robert Sarian, directeur et le Dr Michael Bazin, PCME



🗨️ 🔄 ❤️ 2 📌 📏



Road trip régional de la @fhf_paca 📍

🚗 J2 au Centre hospitalier de #Manosque, avec Franck Pouilly, directeur général du GHT 04 (Alpes de Hautes Provence) réunissant 2 CH, dont le CH de Digne établissement support, des hôpitaux de proximité et des Ehpad).



Vous et Florence Arnoux



FHF-PACA @fhf_paca · 3 juil. 2020



Road trip régional de la @fhf_paca 📍

🚗 J2 avec de nombreux acteurs (DG, Directeurs, PCME(s), Chef de pôle...) du GHT 05 : CH intercommunal des alpes du Sud (Gap Sisteron), @CHBuechDurance , CH Embrun, le @ch_briancon , Hôpital d'Eguilles.





FHF-PACA @fhf_paca · 2 juil. 2020

...

Road trip régional de la @fhf_paca 🗓️

🚗 J1 au @CentreFrejus en direction commune avec le CH de St Tropez, avec le directeur Frédéric Limouzy et les 2 PCME, Dr Maurin et Dr Garitaine



FHF-PACA @fhf_paca · 2 juil. 2020

...

Début du road trip régional de @Florence_Arnoux, déléguée régionale et Véronique Anceaux, chargée de mission...enfin de prendre le pouls du terrain des établissements de santé 🗓️

🚗 J1 au @CHDracenie avec sa directrice @ChassinCaroline et son PCME @MINGUET2b





FHF-PACA @fhf_paca · 30 juin 2020

...

Position relayée et partagée par la délégation régionale FHF Paca questionnée sur le sujet par la conférence régionale des PCME de CH réunie ce jour à Aix en Provence



FHF @laFHF · 30 juin 2020

#SégurDeLaSanté Olivier Véran propose une ✉ de 300 M€ pour revaloriser les salaires des médecins hospitaliers

! Pour @laFHF, il faudrait au moins 650 M€ /an !

➡ "Revaloriser fortement les salaires des médecins, c'est quasiment une obligation"

leparisien.fr/economie/olivi...



FHF-PACA @fhf_paca · 19 juin 2020

...

Le plaisir de se retrouver -enfin !- lors d'un bureau deconfiné FHF Paca : retex sur plusieurs mois d'actions au rythme de la crise et préparation de la rentrée. Au menu, copieux : Conseil d'administration, convention et journée régionales... les sujets ne manqueront pas !



FHF



FHF-PACA @fhf_paca · 19 juin 2020

...

Bienvenue à notre nouvelle déléguée régionale @Florence_Arnoux qui nous rejoint au 1er juillet !

[@hospimedia](https://twitter.com/hospimedia)



FHF-PACA @fhf_paca · 19 juin 2020

Bienvenue à notre nouvelle déléguée régionale @Florence_Arnoux qui nous rejoint au 1er juillet !

@hospimedia



Florence Arnoux-Liogier devient déléguée régional...

Information mise à jour : En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, qui nécessite une ...

hospimedia.fr



4

4



FHF-PACA @fhf_paca · 2 juin 2020

Retrouvez le film ❤️ @laFHF en hommage aux professionnels des hôpitaux et établissements médico-sociaux 🙏 ici 📺

youtu.be/LP5gHLkZfds

FHF @laFHF · 2 juin 2020

[Communiqué de presse] Dans un film, @laFHF rend hommage aux professionnels des #hôpitaux & #EHPAD publics qui ont face à la crise #COVID19 grâce au soutien des Français #Merci Aujourd'hui, ils restent présents pour vous soigner

#FarouchementEngagés

fhf.fr/Presse-Communi...



1

2



FHF-PACA @fhf_paca · 5 avr. 2020

#COVID2019

Communiqué de presse du Président de la @fhf_paca

SALUER-ALERTER-REMERCIER-CAPITALISER-ACCOMPAGNER

@SenateurMilon

@laprovence @Destimed @LeDLVaucluse @Var_Matin @Nice_Matin

@ARSPaca @France3Provence @F3cotedazur

urlz.fr/chyl

LE BREF: AINSI QU'AU DEBUT DE LA FHF-PACA EN L'ESPECE, LES TERRITOIRES LES DIVERSES TITRES TERRITORIALES CLASSEMENT aux divers partenaires : les établissements de santé mentale et leur action de soutien psychologique territorial, les URPS, les CPTS, et plus généralement tous les libéraux, les IFAS/IFS/ IFCS, la Médecine scolaire, l'Éducation nationale, les collectivités territoriales qui mettent en place un service minimum de garde d'enfant complémentaire, les donateurs (entreprises, institutionnels, particuliers) ; etc (la liste ne peut de facto pas être ici exhaustive).

Et enfin je n'oublie pas la population qui exprime haut et fort, à heure fixe, quotidiennement, sa gratitude à l'égard des personnels engagés.

4. Capitaliser sur les acquis et préparer la sortie de crise

Aujourd'hui, il s'agit de faire face à cette crise sanitaire inédite et d'anticiper au mieux. Cette dernière remet les missions de service public de santé à l'honneur, aux yeux de tous.

A l'issue, le système de santé ne sera plus le même, le regard des acteurs et institutions de santé sur eux-mêmes et sur les autres ne sera plus, non plus, le même.

Il conviendra en temps voulu de tirer les enseignements de cette épreuve sans précédent à l'échelle de notre siècle, et notamment de capitaliser :

- sur les organisations agiles mises en place, les nouvelles relations entre professionnels, les nouveaux outils de partage des besoins et des ressources.

- sur les coopérations nouvelles ou renforcées entre établissements de tout statut Sans oublier de réfléchir au mieux l'accompagnement des établissements en sortie de crise. Car le retour « à la normale » ne sera pas sans contre coup. Nos établissements adhérents, pour qui j'ai une pensée toute particulière, pourront compter sur la FHF-PACA pour être présente à leurs côtés.

Alain MILON, Président de la FHF PACA
Président de la commission des affaires sociales au Sénat
Sénateur de Vaucluse

Contact presse : Véronique ANCEAUX Chargée de mission
veronique.anceaux.fhf_paca@ap-hm.fr
0621716881 / @fhf_paca

Alain Milon et 6 autres personnes

1



3





Fédération Hospitalière de France

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (FHF-PACA)



"LA FHF, maison commune des acteurs publics de santé et médico-sociaux"

La Fédération Hospitalière de France région PACA (association loi 1901) réunit 122 établissements publics de santé et médico-sociaux : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD et établissements assurant la prise en charge du handicap.

Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

NOS MISSIONS

Représenter les intérêts des adhérents

Promouvoir les actions

Contribuer et participer au niveau régional et national à la mise en place d'une politique de santé conforme aux intérêts des usagers du service public hospitalier et médico-social.

En d'autres termes, la FHF-PACA est un **groupe d'influence d'intérêt général**.

Défendre l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux et agir à la mise en œuvre des coopérations territoriales.

Assurer la défense des droits et intérêts des établissements.

Représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités de la région, ou tout organisme ou institution publique ou privée.

Promouvoir la qualité des soins, de l'accompagnement et de l'hébergement dans les établissements.

Faire le lien

Faciliter les missions de ses adhérents : soutien, expertise, veille réglementaire, mise en contact, organisation d'échanges, manifestations, formations.

Favoriser la mise en contact dans chaque territoire entre les professionnels sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohésion des parcours de soins et projets de vie.

Renforcer le dialogue social au sein des établissements en représentant ses adhérents auprès de tout organisme partenaire.

NOS ADHÉRENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



FONCTIONNEMENT DE LA FHF PACA

La FHF PACA est pilotée par un **Président** qui répose sur une **délégation régionale** et un bureau composé d'élus, émanant du **Conseil d'administration**.

La **délégation régionale** assure le fonctionnement opérationnel, appuyée d'une chargée de mission et d'une secrétaire.

Les **délégués FHF départementaux, sanitaires et médico-sociaux** assurent les relais dans les départements.

DÉLÉGATION RÉGIONALE



Florence ARNOUX
Déléguée régionale

Germaine COSTA
Secrétaire

Véronique ANCEAUX
Chargée de mission

PRÉSIDENTE



Alexandra BORGHO FONTIMP
Vice-Présidente
Sénatrice Alpes Maritimes

Yann LE BÉAL
Vice-Président
Directeur GHT OS

Aïna MILON
Présidente
Sénatrice Vaucluse

Dr Jean COMTE
Vice-Président
Président de CME GHT OS

Le **bureau** est composé de 16 membres (bénévoles) dont un Président, trois vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et quatre membres médecins/directeurs référents régionaux. Le bureau est l'exécutif du conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

est composé d'élus représentant les établissements. On y trouve donc des **représentants légaux**, des **médecins**, des **membres élus** des conseils de surveillance et d'administration (**élus, usagers, personnalité qualifiée**). Il est aujourd'hui composé de 60 membres, répartis au sein d'un collège sanitaire et d'un collège médico-social. (Retrouver la **composition complète** sur le site www.fhf.fr Rubrique région)



Secrétaire
Franck FOUILLY

Charles GUÉRATTE

Présidente
Marie-France SICARD DENISVILLE

Trésorier adjoint
Priscille LIMOUDY

Trésorier
Pascal RIO

Bureau Médico-social
Dr Odile REYNAUD-CHÉRY
Cécile TETU

Bureau Santé mentale
Dr Stéphane FICARD
Pascal RIO

Bureau CHU
Dr Jean-Marie MINGUET
Bassem RIFERT

Bureau CHU
Dr Thierry PICHE
Jean-Olivier ARNAUD

FINANCEMENT

Les ressources annuelles de la Fédération Hospitalière de France - PACA (FHF-PACA) sont principalement constituées des **cotisations versées par les adhérents** et des revenus de sa manifestation régionale annuelle.

PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA FHF PACA



80 rue Brochier, 13354 MARSEILLE CEDEX 5

T. +33 (0)4 91 38 14 51

www.fhf.fr

Secrétariat
secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

Chargée de mission
T. +33 (0)6 21 71 68 81
veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

Déléguée régionale
T. +33 (0)6 46 00 29 01
florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr





version Janvier 2021



COMPLÉMENT
à la brochure FHF PACA
(version janvier 2021)

Fédération Hospitalière de France

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (FHF-PACA)



"LA FHF, maison commune des acteurs publics de santé et médico-sociaux"

La Fédération Hospitalière de France région PACA (association loi 1901) réunit 122 établissements publics de santé et médico-sociaux : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD et établissements assurant la prise en charge du handicap.

Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

NOS ADHERENTS HOSPITALIERS EN QUELQUES CHIFFRES

EMPLIS
HOSPITALIERS EN PACA

74 752 professionnels exercent sur secteur au sein de la Fonction Publique Hospitalière en région PACA (ANRS 2019)

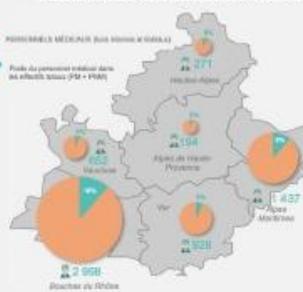
6 610 Médecins, pharmaciens, infirmiers et ostéopathes

86 142 Agents administratifs, éducatifs, sociaux et techniques et aides soignants

CACTUS
CENTRES D'ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES

100% PUBLIC

RÉPARTITION DES EFFECTIFS MÉDICAUX DANS LES HÔPITAUX PUBLICS DE LA RÉGION ET POIDS DANS LES EFFECTIFS TOTAUX



PROFESSEURS MÉDICAUX (sur 1000 à minima)

Proportion de personnel médical dans les effectifs totaux (PM + PMA)

Hautes-Alpes: 12,71%
Alpes de Haute-Provence: 10,54%
Alpes-Maritimes: 11,43%
Côte d'Azur: 12,95%
Nice: 12,95%

Note : L'ensemble des professionnels est rattaché à l'unité juridique d'appartenance et non à l'établissement géographique dans lequel il exerce son activité.

ÉTABLISSEMENTS ET SÉJOURS EN PACA

Sur 122 établissements, 53 sont des centres hospitaliers publics.

- 47,5% des séjours réalisés dans les établissements publics.
- 28,0% des séjours réalisés par les établissements privés.
- 12% des séjours réalisés par les établissements privés d'intérêt collectif.

PART DU SÉJOUR HOSPITALIER EN % PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT (DONNÉES 2018)

44% ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (EHPAD ET HÔPITALIERS)
47% ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

PART DES SÉJOURS DU SECTEUR PUBLIC HOSPITALIER EN % PAR ACTIVITÉ (DONNÉES 2018)

NAISSANCES (IC-HAMBUILLATOIRE)

28% Établissements publics hospitaliers

MÉDECINE (IC-HAMBUILLATOIRE)

28% Établissements publics hospitaliers

OBSTÉTRIQUE (IC-HAMBUILLATOIRE)

28% Établissements publics hospitaliers

CHIRURGIE (IC-HAMBUILLATOIRE)

28% Établissements publics hospitaliers

PSYCHIATRIE
96,4% de professionnels conventionnés et 74,9% de hospitalisation partielle

URGENCES
79% de passages des urgences

NOS ADHERENTS MEDICO-SOCIAUX EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS

- 53 EHPAD AUTONOMES
- 47 EHPAD RATTACHÉS
- 9 EMS HANDICAP

Répartition ETS par DPT

- entre 0 et 5 établissements
- entre 10 et 20 établissements
- plus de 20 établissements







Hautes-Alpes (04) : 3
Alpes de Haute-Provence (05) : 10
Alpes-Maritimes (06) : 12
Côte d'Azur (06) : 15
Nice (06) : 16
Var (83) : 21



Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 04

- 8 EHPAD (dont 2 autonomes)
- 1 établissement pour enfants handicapés

Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 05

- 2 EHPAD (dont 2 autonomes)



Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 06

- 12 EHPAD (dont 7 autonomes)
- 1 établissement pour enfants handicapés

Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 13

- 14 EHPAD (dont 10 autonomes)
- 2 établissements pour enfants handicapés
- 2 établissements pour enfants handicapés

Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 23

- 14 EHPAD (dont 10 autonomes)
- 2 établissements pour enfants handicapés
- 1 établissement pour enfants handicapés

Établissements médico-sociaux autonomes adhérents 84

- 19 EHPAD (dont 16 autonomes)
- 2 établissements pour enfants handicapés

OFFRE MEDICO-SOCIALE PUBLIQUE EN REGION PACA

ACCUEILS DE JOUR

13 376 lits & places

12 762 EHPAD

816 Accueils de jour

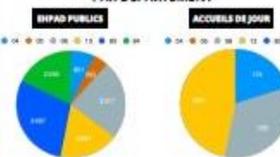
Capacité installée secteur médico-social personnes âgées

Secteur public & privé

Public Privé

NOMBRE DE LITS ET PLACES PAR DÉPARTEMENT

EHPAD PUBLICS ACCUEILS DE JOUR





ACCUEILS DE JOUR

Adultes : 1 445
Enfants : 1 945

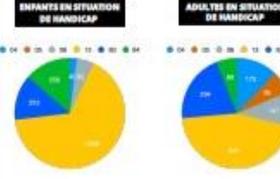
Capacité installée secteur médico-social personnes handicapées

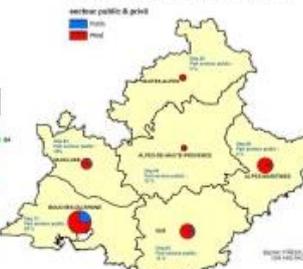
Secteur public & privé

Public Privé

RÉPARTITION DE L'OFFRE PUBLIQUE PAR DÉPARTEMENT

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP







LA STRATEGIE DE GROUPE DE NOS ADHERENTS HOSPITALIERS

Les établissements publics de santé sont réunis dans chaque département en groupements hospitaliers de territoire, avec pour objectif premier de garantir l'accès aux soins pour toutes et tous en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médico-soignant partagé.

Les 6 Groupements Hospitaliers de Territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 1 soit par département
- 2 soit avec centres supports ou à avec établissements support (hors EHPAD)
- 4 soit regroupant une ou plusieurs structures spécialisées de santé (services de soins)
- 5 soit regroupant des EHPAD ou de proximité
- 6 soit au niveau PACA

Les GHT en région PACA de west :

- 82 établissements
- 84 726 professionnels, dont 6 400 personnels médicaux (hors infirmiers)
- une capacité totale de 10 548 lits.

GHT DES BOUCHES-DU-RHONE (HORS EHPAD)

13 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
- Superficie 5 087 km²
- Personnel 27 357 Professionnels dont 2 996 Personnels médicaux
- Capacités maximum 6 198 lits

GHT DES ALPES-MARITIMES (HORS EHPAD)

11 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support CHU de Nice
- Superficie 4 299 km²
- Personnel 14 662 professionnels dont 1 437 personnels médicaux
- Capacités maximum 5 600 lits

GHT DU VAR (HORS EHPAD)

8 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support CH de Toulon - La Seyne
- Superficie 5 973 km²
- Personnel 10 040 professionnels dont 628 personnels médicaux
- Capacités maximum 2 572 lits

GHT DU VAUCLUSE (HORS EHPAD)

10 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support CH d'Avignon
- Superficie 3 567 km²
- Personnel 5 771 professionnels dont 652 personnels médicaux
- Capacités maximum 1 905 lits

GHT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (HORS EHPAD)

5 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support CH de Digne-les-Bains
- Superficie 6 925 km²
- Personnel 2 557 professionnels dont 194 personnels médicaux
- Capacités maximum 696 lits

GHT DES HAUTES-ALPES (HORS EHPAD)

6 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Établissement support CH des Alpes du Sud (GAP)
- Superficie 5 349 km²
- Personnel 3 361 professionnels dont 271 personnels médicaux
- Capacités maximum 839 lits

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FHF PACA COLLEGE SANITAIRE

SOUS COLLEGE ÉLUS, ÉLUS - USAGERS PERSONNES QUALIFIÉES

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES
 Dr Michèle ALBEROLA (Marseille) (12)
 Christine AMIS (Cassis) (10)
 Anne BILLY (Marseille) (13)
 Philippe GILBERT (Marseille) (13)

CENTRES HOSPITALIERS NON SUPPORTS DE SOIN
 1 poste à pourvoir, région-nous (04, 05, 06, 08)
 1 poste à pourvoir, région-nous (04, 05, 06, 08)

Maria-Pierre SCARDI-STOJANOVIC, Aix-en-Provence (13)
 Richard STAMBO, Cassis (06)
 Régine CALOZZA, Arles (09)
 A. BOUCHO RONTARI, Arles (09)
 Murielle COUILLON, Cassis (06)
 Michel COULON, Cassis (06)
 Anne-Karen, Marseille (13)
 Geneviève LEVY, Cassis (06)

CENTRES HOSPITALIERS SPÉCIALISÉS SANTÉ MENTALE
 Sylvie CASSEGA, Cannes, Marseille (13)
 Jeanne FERRAZ, St Raphaël, Marseille (13)
 Nicole GAZDAR, Arles (09)
 1 poste à pourvoir, région-nous (13)

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ
 Max COGNARD, Tignes (05)
 Dominique LAIN, Aix-en-Provence (06)
 Gérard PÉRISSIER, Aix-en-Provence (06)
 1 poste à pourvoir, région-nous (13)

SOUS COLLEGE DIRECTEURS
 Jean-Olivier ARNAUD, Marseille (13)
 Charles CROZET, Aix (04)
 Gaëlle BERTON, Marseille (13)
 Thierry ARNAUD, Marseille (13)
 Yann LE DRAIC, Gap (05)
 Franck POLJOU, Marseille (06)
 Michèle TROST, Toulon (08)
 Jean-Noël JACQUES, Arles (09)
 Benoît ARNAUD, Arles (09)
 Céline ALLOUË, Marseille (13)
 Gérard SOUL, Arles (09)
 Michel DUMAS, Cassis (06)
 Fabrice LAGUET, Cassis (06)
 Laurent DONOJOU, Arles (09)
 Nicolas BARRON, Aix (13)
 Raphaël BOUTIER, Marseille (13)
 Christine CHAZAN, Arles (09)
 Christophe GILBERT, Cassis (06)
 Stéphane LIGUET, Arles (09)
 Jean-Marie GILBERT, Cassis (06)

CENTRES HOSPITALIERS SPÉCIALISÉS SANTÉ MENTALE
 Laurence MILLET, Marseille (13)
 Patrick BILLY, Digne, Aix-Marseille (13)
 Jean-Marie GAZDAR, Cassis (06)
 Sébastien CHAZAN, Marseille (13)
 Robert ARNAUD, Aix-en-Provence (06)
 Anne DESSAUL, Aix-en-Provence (06)
 Anne MARTEL, Marseille (13)
 1 poste à pourvoir, région-nous (13)

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ
 1 poste à pourvoir, région-nous (13)

SOUS COLLEGE MÉDECINS
 Dr Christophe COZE, Marseille (13)
 Dr Thierry FERRAZ, Aix (04)
 Dr Jean-Marie CHAZAN, Marseille (13)
 Dr Jean-François BOUTIER, Marseille (13)
 Dr Jean-Claude LAIN, Aix (04)
 Dr Yann COULON, Tignes (05)
 Dr Jean-Marie BOUTIER, Cassis (06)
 Dr Jean-Marie BOUTIER, Arles (09)
 Dr Gérard GILBERT, Arles (09)
 Dr Franck GAZDAR, Gap (05)
 Dr Adrien ARNAUD, Marseille (13)
 Dr François LAIN, Marseille (13)
 Dr Raymond BERGADA, Aix (04)
 Dr Christophe GAZDAR, Marseille (13)
 Dr Al MICHEL, Tignes (05)
 Dr Jean-Marie BOUTIER, Arles (09)
 Dr Gabriel ARNAUD, Aix (04)
 Dr Gabriel GILBERT, Cassis (06)
 Dr Yves BOUTIER, Aix-en-Provence (06)
 Dr Stéphane BOUTIER, Cassis (06)

CENTRES HOSPITALIERS SPÉCIALISÉS SANTÉ MENTALE
 Dr Françoise ANTON, Aix-Marseille (13)
 Dr Jeanne FERRAZ, Marseille (13)
 Dr Christine FERRAZ, Marseille (13)
 Dr Anne-Catherine GILBERT, Marseille (13)
 Dr Anne-Catherine GILBERT, Marseille (13)

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ
 Dr Jean-Louis CROZET, Aix-en-Provence (06)
 Dr Serge ARNAUD, Tignes (05)
 Dr Jean-Louis CROZET, Aix-en-Provence (06)
 2 postes à pourvoir, région-nous (13)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FHF PACA COLLEGE MEDICO-SOCIAL

SOUS COLLEGE ÉLUS, ÉLUS - USAGERS PERSONNES QUALIFIÉES

Dépt 04 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /

Dépt 05 Lucien GILLY, Jaudouin (04) / 1 poste à pourvoir, région-nous /

Dépt 06 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /

Dépt 13 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /

Dépt 83 Nadine DECARLES, Bagnonville (83) / 1 poste à pourvoir, région-nous /

Dépt 84 Alain MILON, Sorgues (84) / 1 poste à pourvoir, région-nous /

SOUS COLLEGE DIRECTEURS
 Dépt 04 Christophe CROZETVALE, Digne (04) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 05 Pascale LE MOAL, Salernes et Gull-Erme (83) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 06 Nazaj FOURNEL, La Barque (04) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 13 Céline TETU, St Chamant (13) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 83 Hervé BADEL, Salernes (83) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 84 Dominique CHARLIER, Le Thor (84) / 1 poste à pourvoir, région-nous /

SOUS COLLEGE MÉDECINS
 Dépt 04 Dr Yannick BRANDI, Cassis (04) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 05 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 06 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 13 Dr Odile BERNAUD-LEVY, Cassis (13) / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 83 1 poste à pourvoir, région-nous / 1 poste à pourvoir, région-nous /
 Dépt 84 Dr Jean MONNOT, Salernes (84) / 1 poste à pourvoir, région-nous /

PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA FHF PACA

80 rue Brochier, 13354 MARSEILLE CEDEX 5
 T. +33 (0)4 91 38 14 51
 www.fhf.fr

Secrétariat
 secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

Chargée de mission
 T. +33 (0)6 21 71 68 81
 veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

Déléguée régionale
 T. +33 (0)6 46 00 38 01
 florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr